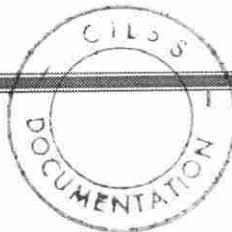


4201

Club du Sahel



La hausse des prix des céréales au Niger

Volet : Constat et analyse des principaux déterminants

SAH/D(99)492

Janvier 1999

Diffusion générale

OCDE

Organisation de Coopération
et de Développement Economiques

OECD

Organisation for Economic
Co-operation and Development

Le Club, centre d'études et de documentation sur le Sahel

Le Club du Sahel réalise de multiples études en faisant appel à des spécialistes ou consultants de haut niveau. Il dispose d'informations de première main grâce à des travaux au Sahel et à sa liaison constante avec le Secrétariat Exécutif du CILSS. Il reçoit également les publications des agences de coopération et organismes internationaux.

L'ensemble représente un fonds de documentation unique sur le Sahel, qui dessert le Club et le CILSS mais qui fait aussi l'objet d'une large diffusion et peut être consulté par d'autres utilisateurs. Près de 500 références ont été réunies par le Club depuis sa création.

❖ DOCUMENTS

La plupart des documents du Club existent en français et en anglais :

- Etudes, rapports des consultants et comptes rendus de réunions.
- Bulletin d'information semestriel, diffusé à 4000 exemplaires.
- Recueil de tous les documents portant le timbre du Club du Sahel.
- Ouvrages d'édition (Le Sahel face aux futurs, Femmes du Sahel...).

✉ DIFFUSION

Une première diffusion est assurée par le Club. Par la suite, la diffusion est confiée aux centres suivants :

Europe

CIRAD/CIDARC - UCIST
2477 Ave. du Val de Montferrand
BP 5035 - Bât 5 - Bureau 113
34032 MONTPELLIER cedex 1 - France
Téléphone : (33)67 61 55 27

Asie

Institut de recherche de JICA
International Coop. Centre Building
Ichigaya Hommura-cho
Shinjuku-ku - TOKYO 162 - Japon
Téléphone : (81)3-3269 3201

Amérique du Nord

Faculté des sciences de l'agriculture et de
l'alimentation - Université Laval
Pavillon Comtois (Local 4426)
QUEBEC, G1K 7P4 - Canada
Téléphone : (1-418)656 2131 #4657

Afrique

Institut du Sahel
RESADOC
BP 1530
BAMAKO - Mali
Téléphone : (223)23 02 37

En outre, le Club a lancé un projet de Réseau documentaire international sur le Sahel, qui s'appuiera sur les quatre pôles géographiques ci-dessus.

❑ CONSULTATION

Tous les documents constituant le fonds documentaire du Club sont disponibles dans les centres de diffusion énumérés ci-dessus et peuvent être consultés à Paris à l'adresse suivante :

Centre de Développement de l'OCDE (Bibliothèque)
94 rue Chardon Lagache - 75016 PARIS
Téléphone : (33-1) 45-24-95-86 ou (33-1) 45-24-96-32

Une base de données bibliographiques commune a été établie par le Club du Sahel et le Centre de Développement de l'OCDE pour améliorer la diffusion de l'information sur le Sahel. Cette base de données tourne sur MICRO-ISIS, logiciel développé par l'UNESCO et également utilisé par les membres du Réseau international d'information sur le développement.

Club du Sahel - OCDE

2 rue André Pascal

75775 PARIS cedex 16 - France

Téléphone : (33-1) 45-24-82-00

Téléc : F640048 OCDE Paris

Téléfax : (33-1) 45-24-90-31

La hausse des prix des céréales au Niger

Volet : Constat et analyse des principaux déterminants

Les opinions exprimées dans cette étude n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position des organismes concernés.

Seyni Amadou, REDES

Mots clés :

Céréale ; alimentation ; consommation ; ville ; campagne ; agriculture ; prix ; marché ; dévaluation ; sécurité alimentaire



Fig. 1. FTIR spectra of poly(1,3-phenylene sulfone) at (a) 25, (b) 100, (c) 150, and (d) 200°C.



Fig. 2. FTIR spectra of poly(1,3-phenylene sulfone) at (a) 25, (b) 100, (c) 150, and (d) 200°C.



Fig. 3. FTIR spectra of poly(1,3-phenylene sulfone) at (a) 25, (b) 100, (c) 150, and (d) 200°C.



Fig. 4. FTIR spectra of poly(1,3-phenylene sulfone) at (a) 25, (b) 100, (c) 150, and (d) 200°C.



Fig. 5. FTIR spectra of poly(1,3-phenylene sulfone) at (a) 25, (b) 100, (c) 150, and (d) 200°C.

SOMMAIRE

SIGLES	4
LISTE DES PERSONNES RENCONTREES	5
INTRODUCTION	7
I. LE CONSTAT DE LA TENDANCE DES PRIX	9
A. L'EVOLUTION SPATIO-TEMPORELLE DES PRIX COURANTS	9
1. Le contexte général inflationniste au lendemain de la dévaluation	9
2. La tendance des prix dans les zones de production	10
3. La tendance dans les zones urbaines	12
4. La tendance en zones déficitaires	15
5. Le cas de Tounfafi	17
6. Conclusion sur l'évolution des prix courants	18
B. L'ÉVOLUTION COMPARÉE DES PRIX DES CÉRÉALES ET L'AMPLEUR DE LA HAUSSE	18
1. L'évolution de l'indice des prix alimentaires	18
2. L'évolution des indices par type de céréale	20
II. LES PRINCIPAUX DETERMINANTS DE LA HAUSSE	25
A. LES TROIS CAMPAGNES SUCCESSIVES DE BAISSE DE LA PRODUCTION DU MIL	25
B. DES IMPORTATIONS EN BAISSE	27
C. L'ÉVOLUTION DES MARGES BÉNÉFICIAIRES	29
1. Le cas de la rotation rapide	30
2. Le cas du stockage	31
D. UNE PÉRIODE DE COLLECTE SOUMISE À L'INFLUENCE DE LA DEMANDE DU MOIS DU CARÈME	34
CONCLUSION	37
BIBLIOGRAPHIE	39
ANNEXES	

Liste des tableaux et graphiques

Graphique 1 : Prix moyen du mil à la collecte dans la zone de production de Maradi	10
Graphique 2 : Prix moyen du mil à la collecte dans la zone de production de Zinder	11
Graphique 3 : Tendance des prix sur les marchés du premier groupe	13
Graphique 4 : Tendance des prix sur les marchés de Tillabéry et Agadez	13

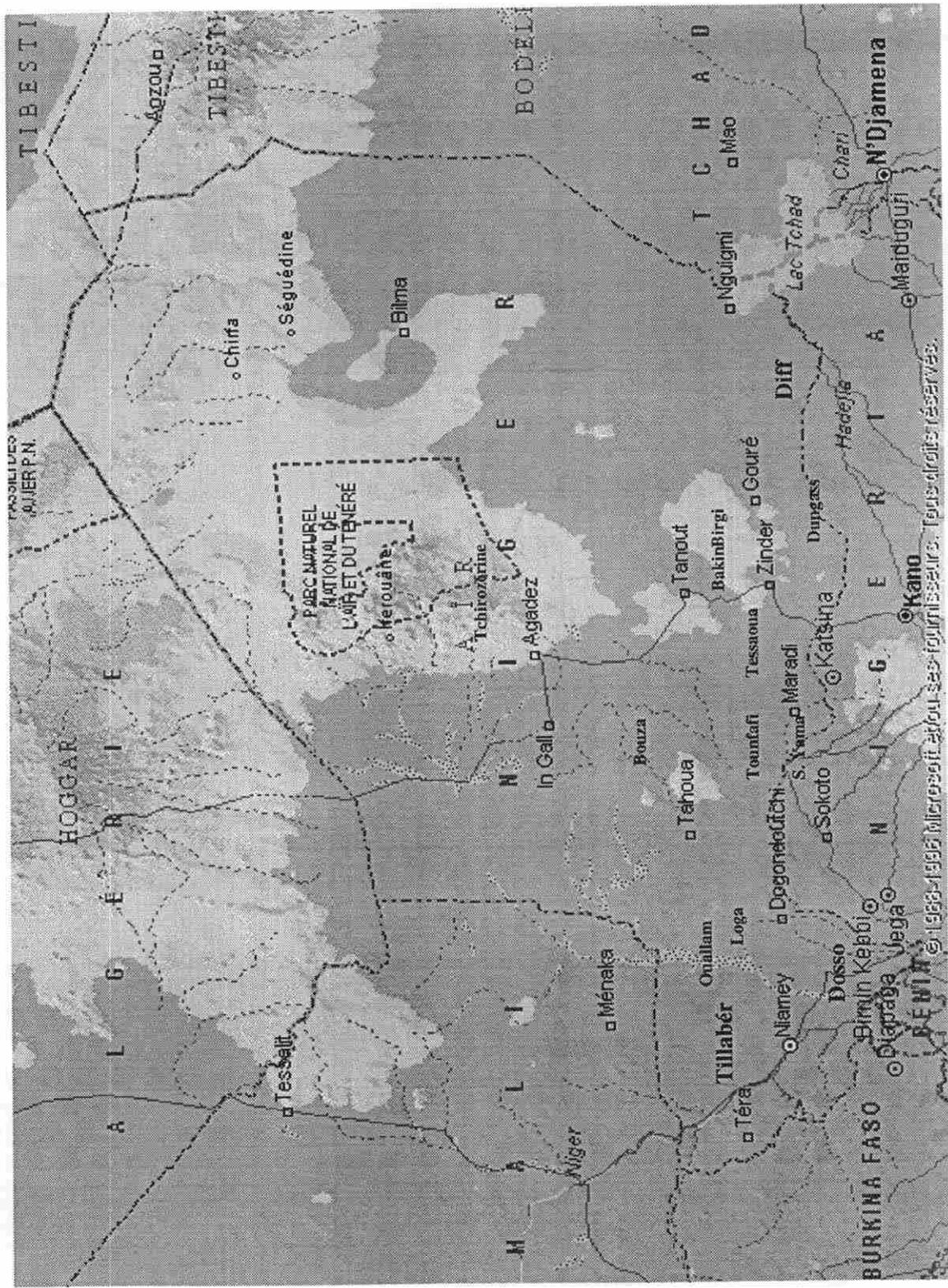
Graphique 5 : Tendance des prix sur les marchés de Zinder, Dosso et Diffa	14
Graphique 6 : Tendance des prix du mil dans les marchés du groupe 1 des zones déficitaires	16
Graphique 7 : Tendance des prix du mil sur les marchés du groupe 2 des zones déficitaires	16
Graphique 8 : Tendance du prix du mil sur le marché de Tounfafi	18
Graphique 9 : Evolution de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) à Niamey	19
Graphique 10 : Indice du prix du mil à Niamey (base 100 = 1996)	21
Graphique 11 : Indice du prix du sorgho à Niamey (base 100 = 1996)	21
Graphique 12 : Indice du prix du maïs à Niamey (base 100 = 1996)	22
Graphique 13 : Indice du prix du riz à Niamey (base 100 = 1996)	22
Graphique 14 : Evolution de la production céréalière nationale (mil et sorgho)	25
Graphique 15 : Indices du prix du mil, de la production de mil et du mil et sorgho (M+S) (base 100 = 1996)	26
Graphique 16 : Flux d'importation de mil, maïs et sorgho de 1993/94 à 1997/98	28
Graphique 17 : Marges brutes estimées sous l'hypothèse d'une rotation rapide au niveau des circuits reliant Maradi à Niamey, Tahoua et Agadez	30
Graphique 18 : Marges brutes estimées sous l'hypothèse d'une rotation rapide au niveau des circuits reliant Zinder à Agadez, Diffa et Niamey	31
Graphique 19 : Marges brutes estimées sous l'hypothèse d'une stratégie de stockages au cours des deux dernières campagnes de commercialisation	32
Graphique 20 : Marges brutes avec stratégie de stockage au cours des deux dernières campagnes de commercialisation	32
Graphique 21 : Moyenne trimestrielle du prix du mil à la collecte à Dougouolo, Kinperena et à Niamey	33
 Tableau 1 : Moyennes annuelles de l'IHPC à Niamey	10
Tableau 2 : Prix saisonniers du kg de mil dans les zones de production de Maradi et Zinder	12
Tableau 3 : Coefficients de variation du prix du mil à la collecte dans les deux zones de production	12
Tableau 4 : Prix moyens du kg de mil dans les zones urbaines	15
Tableau 5 : Coefficients de variation du prix du mil à la consommation	15
Tableau 6 : Prix moyens du kg de mil dans les zones déficitaires	17
Tableau 7 : Variations inter-annuelles de la production de mil et sorgho (%)	27
Tableau 8 : Situation des stocks commerçants au 30 juin 1998 (tonnes)	29
Tableau 9 : Elément de coûts dans le cas de la commercialisation du maïs importé de Jibia au Nigeria	31
Tableau 10 : Importations céréalières enregistrées aux postes phytosanitaires de Torodi et Ayorou	33
Tableau 11 : Eléments de coût pour l'importation d'une tonne de mil de Ségou à Niamey en mai 98	34
Tableau 12 : Prix du kg de mil pendant le mois de jeûne et écarts (%) par rapport aux mois encadrant	35
Tableau 13 : Prix à la collecte du mil entre juillet et octobre 98	38

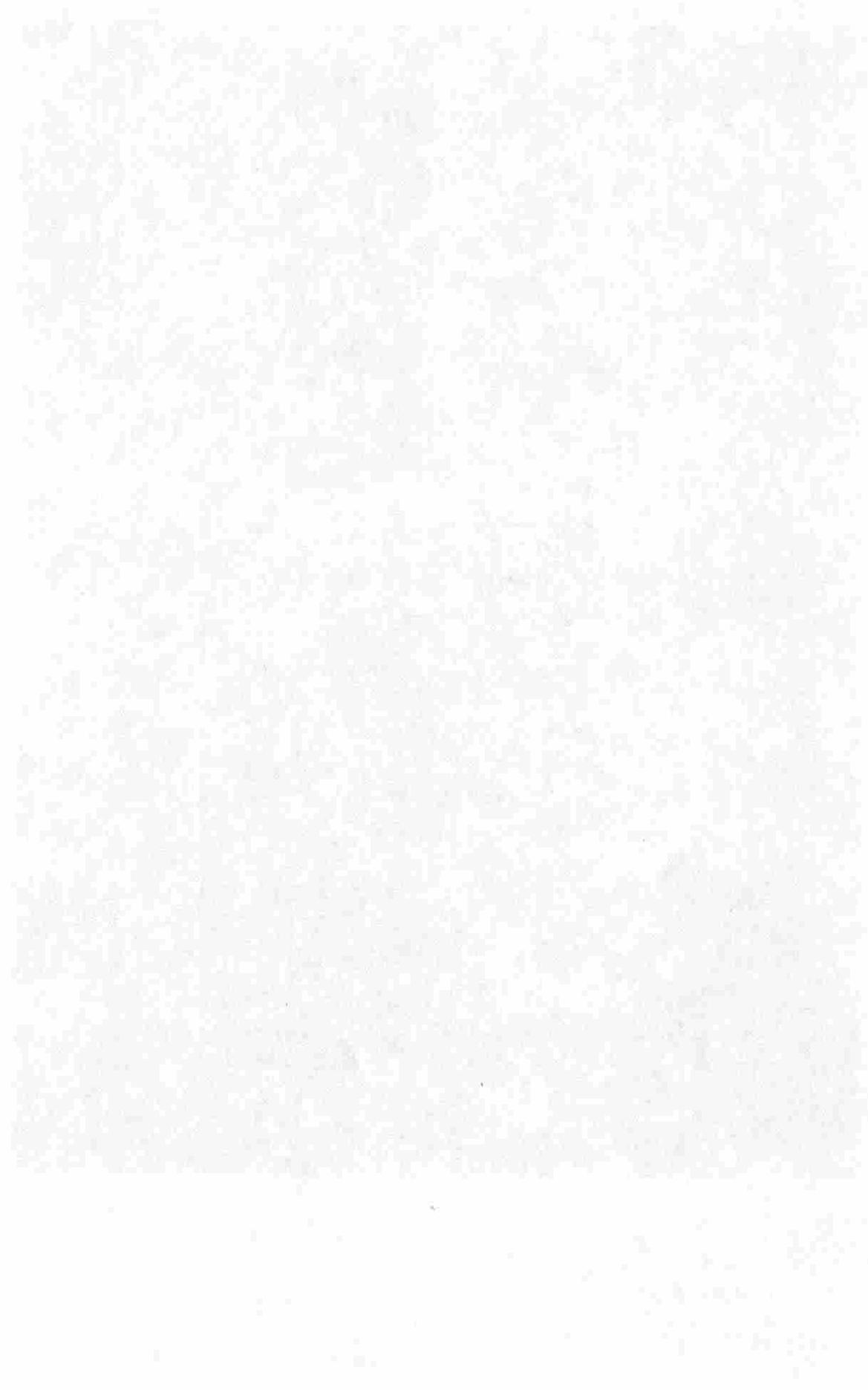
SIGLES

CILSS	Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
DPV	Direction de la Protection des Végétaux
DSCN	Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
IPC	Indice des Prix à la Consommation
MAG/EL	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
MCI	Ministère du Commerce et de l'Industrie
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OPVN	Office des Produits Vivriers du Niger
REDES	Réseau d'Expertises en Développement Economique et Social
SAP/GC	Système d'Alerte Précoce et de Gestion des Catastrophes
SIM	Système d'Information sur le Marché
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

M. Moussa SEYNI ONG Afrique Verte
M. Bakary DJABI AGRHYMET-Niamey
M. Sani LAOUALI SIM/OPVN
M. Issa TANKARY SIM/OPVN
M. Mossi DIORI AMADOU DSCN, Division Indice des prix





INTRODUCTION

Au mois de novembre 1996, les participants à la réunion du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires au Sahel se sont interrogés sur la hausse des prix des céréales en Afrique de l'Ouest. L'interrogation s'est aussi portée sur les conséquences de la flambée des prix sur la sécurité alimentaire. Pour éclairer cette question, une première étude a été réalisée au Burkina Faso [Kizerbo ; 1997]. Elle confirme la hausse des prix à l'échelle régionale et formule l'hypothèse de la formation d'un palier de la courbe des prix des céréales.

A partir des résultats de cette étude, l'analyse a été élargie aux autres pays sahéliens sur la demande du Club du Sahel en prenant en compte le cas spécifique du Niger où l'équilibre céréalier est précaire et les échanges avec le Nigeria déterminants pour la sécurité alimentaire de nombreux ménages. La question a été traitée à travers trois volets.

Le premier est relatif à l'analyse des données statistiques afin de dresser le constat de la tendance des prix. Il permettra aussi de répondre à la question de la formation ou non d'un palier dans le niveau des prix.

Le second porte sur une enquête sur la consommation dans la ville de Niamey, il doit cerner les stratégies d'adaptation des ménages à la hausse persistante des prix.

Enfin, le troisième devra porter sur les changements éventuels dans les systèmes de production à partir d'enquêtes auprès des producteurs des zones de Maradi et Tahoua.

Ce document traite donc du premier volet et l'analyse de la hausse des prix des céréales a été traitée sous trois aspects, à savoir :

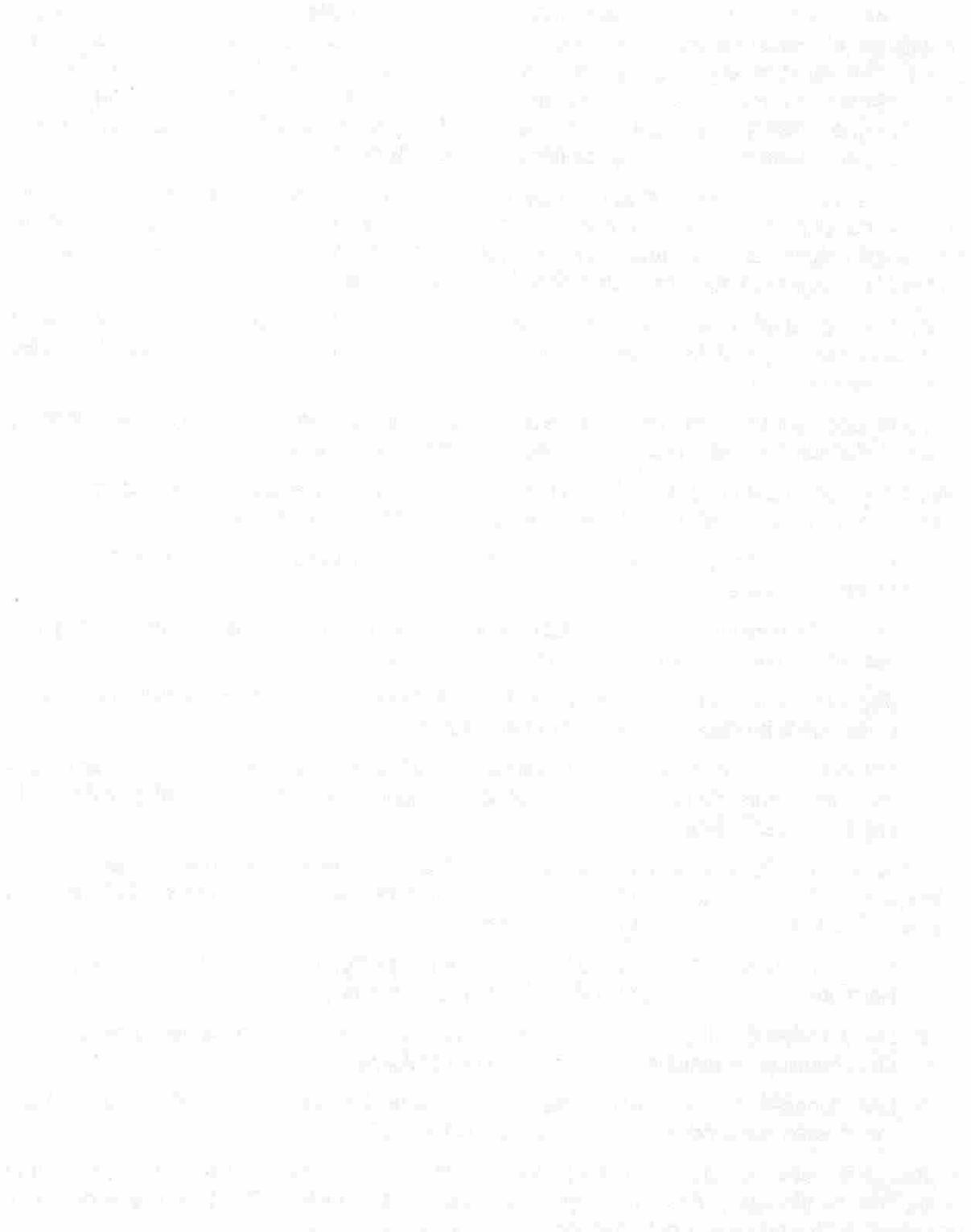
1. Dresser le constat des caractéristiques de la hausse des prix des céréales au Niger et essayer de les expliquer en déterminant les principales causes.
2. Dégager les aspects des changements institutionnels capables de modifier les prix au niveau de la production et de la commercialisation.
3. Analyser le cadre et les processus repérables de l'approvisionnement des consommateurs dans ce contexte et leurs impacts sur la sécurité alimentaire et la prévention des crises.

L'étude a été menée à deux niveaux complémentaires à savoir, une analyse des données statistiques et des enquêtes auprès des commerçants céréaliers de la ville de Niamey. Les données statistiques analysées sont les suivantes :

- ❖ Les données¹ de la Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux (DSCN) : Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) à Niamey.
- ❖ Les données du SIM : prix des céréales et du niébé relevés toutes les deux semaines sur un échantillon de marchés au Niger et au Nord Nigeria.
- ❖ Les données de la Direction de la Protection des Végétaux (DPV) : importations mensuelles des produits céréaliers depuis octobre 93.

Ce document s'articule autour de deux principales parties : la première visant à faire ressortir le constat de la tendance des prix depuis le début des années 90, et, la seconde tente d'appréhender les principaux déterminants de la tendance constatée.

¹ Cf. Annexe n°1 pour une présentation des données statistiques.



I. LE CONSTAT DE LA TENDANCE DES PRIX

Au Niger comme dans l'ensemble des pays du Sahel, l'évolution des prix des produits céréaliers se caractérise d'une façon générale, par une tendance à la hausse, en particulier au cours des deux dernières années. Dans cette partie, il s'agit donc de dresser le constat de la hausse des prix des céréales à partir des données du Système d'Information sur les Marchés (SIM) ainsi que de celles de la Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux (DSCN). L'analyse insistera sur les caractéristiques de la hausse des prix depuis la dévaluation du F CFA et mettra un accent particulier sur la spatialisation du phénomène, son ampleur ainsi que l'évolution des marges bénéficiaires.

A. L'EVOLUTION SPATIO-TEMPORELLE DES PRIX COURANTS

Il s'agit ici de mettre en évidence au plan national, le phénomène de la tendance des prix des produits agricoles en général et céréaliers en particulier. Pour ce faire, on utilisera la base de données du SIM et principalement les moyennes mensuelles des prix. Datant du mois de décembre 89, cette base retrace l'évolution des prix sur une quarantaine de marchés au plan national et quatre au Nord Nigeria. Cependant, pour les besoins de cette étude, on a retenu 21 marchés² dont la répartition est la suivante.

- Six (6) marchés dans les zones de production.
- Huit (8) marchés dans les zones urbaines.
- Six (6) dans les zones déficitaires.
- Un (1) comme centre de regroupement des céréales importées.

Cette typologie n'est pas figée dans le sens où certains marchés de centres urbains comme Maradi, Zinder et Niamey peuvent également être considérés comme des centres de regroupement. Avant de voir dans le détail la spatialisation de la hausse des prix, il paraît important de préciser le contexte général inflationniste dans lequel s'inscrit la hausse des prix des céréales.

1. Le contexte général inflationniste au lendemain de la dévaluation

L'observation du contexte général inflationniste s'effectue au regard de l'évolution de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC). De type Laspeyres, cet indice remplace depuis le 1^{er} janvier 1998, l'indice des prix à la consommation (IPC) calculé pour la ville de Niamey. Il est dit harmonisé car le même instrument est conjointement utilisé dans les 7 pays membres³ de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Compte tenu du changement de la base, (base 100 = 1989 pour l'IPC et base 100 = 1996 pour l'IHPC), l'application d'un coefficient de raccordement de 1,491 permet de garantir la comparabilité des deux indices dans la nouvelle base.

² Cf. Annexe n°2 pour la liste détaillée des 21 marchés.

³ Il s'agit du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo.

Tableau 1 : Moyennes annuelles de l'IHPC à Niamey

Année	IPC	IHPC	Ecart
1990	99,6	66,8	-
1991	96,1	64,4	-2,4
1992	94,5	63,4	-1
1993	94,0	63,0	-0,4
1994	127,9	85,8	22,8
1995	141,6	95,0	9,2
1996	149,1	100,0	5,0
1997	153,5	103,0	3,0
1998*	-	106,7	3,7

* Les données de l'année 1998 couvre le premier semestre (janvier à juin).

Source : Données DSCN

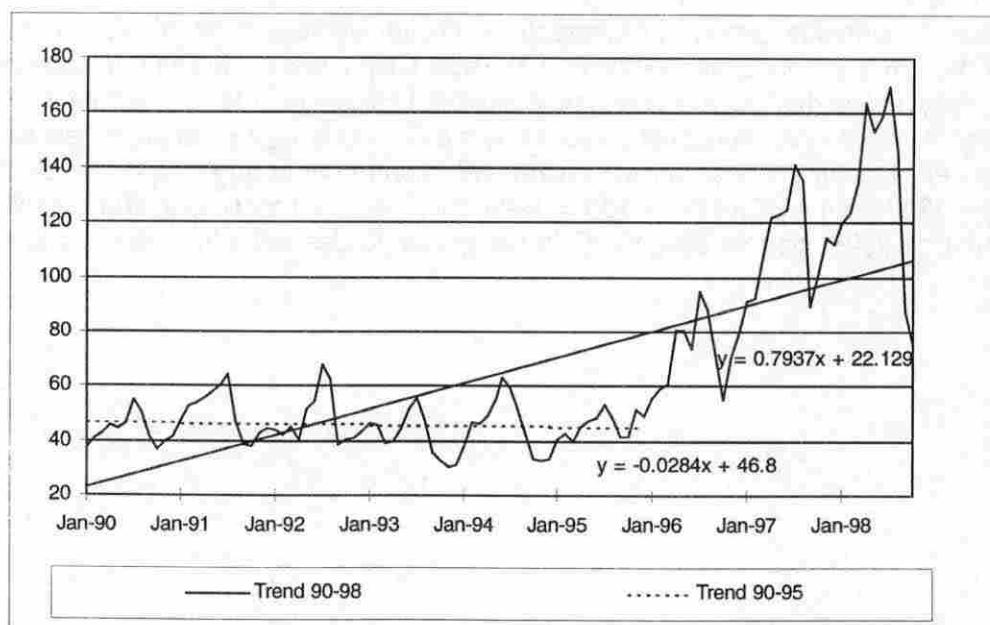
A la lecture du tableau n°1, on peut retenir trois phases dans l'évolution de l'indice général des prix à la consommation. De 1990 à 1993, il apparaît une très légère baisse des prix que l'on peut assimiler à une relative stabilité. Ensuite, il y a l'année 1994 où la dévaluation entraîne un bond important de l'indice harmonisé et amène le taux d'inflation à 23%. Enfin, de 1995 à 1998 l'inflation bien qu'étant contenue n'a cessé d'augmenter. Cette augmentation s'est toutefois opérée avec un taux décroissant.

Cette faible augmentation semble être remise en cause en 1998 où dès la fin du premier semestre, les prix accusent une hausse de 6,7% contre 1,92% pendant la même période de l'année précédente. Il apparaît donc que la stabilité des prix qui prévalait au début des années 90 a été remise en cause par la dévaluation du franc CFA qui a entraîné une inflation généralisée avec, pour l'IHPC une hausse globale de 39,85% de 1990 à la fin du premier semestre 98.

2. La tendance des prix dans les zones de production

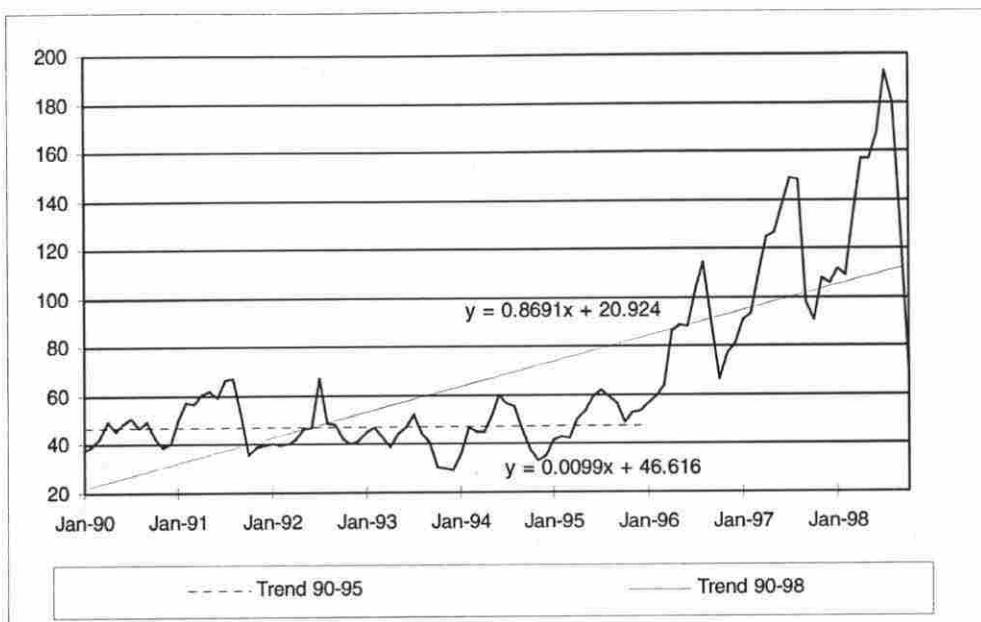
L'évolution des prix dans les zones de production sera analysée à partir des prix à la collecte sur les marchés de Sarkin Yama, El Kolta et Tessaoua dans la zone de Maradi (graphique n°1) et Bakin Birgi, Koundoumaoua et Dungass dans la zone de Zinder (graphique n°2).

Graphique 1 : Prix moyen du mil à la collecte dans la zone de production de Maradi



Source : Données SIM

Graphique 2 : Prix moyen du mil à la collecte dans la zone de production de Zinder



Source : Données SIM

L'évolution des prix permet de distinguer deux phases entre 1990 et 1998.

La première couvre la période de janvier 1990 à décembre 1995 au cours de laquelle, la courbe d'évolution fait apparaître une tendance stationnaire traduisant une très faible variation des prix : augmentation annuelle inférieure à 8%. Ainsi, entre 90/91 et 95/96, le prix moyen du kilogramme de mil est passé de 50 à 67 F CFA dans la zone de production de Maradi et de 55 à 75 F CFA dans la zone de production de Zinder.

Quant à la seconde période, elle s'étale de 1996 à 1998 et se caractérise par une hausse généralisée des prix qui franchissent le seuil psychologique de 100 F CFA. Ainsi, à la fin du mois de juin 98, le prix moyen du kilogramme de mil est de 158 F CFA dans la zone de Maradi et de 168 F CFA dans celle de Zinder. Dans l'ensemble, entre les périodes avant et après dévaluation, la hausse des prix à la collecte atteint 83% dans la zone de production de Maradi et 88% dans celle de Zinder. Aussi, il convient de noter qu'en ce mois d'octobre 1998, le prix moyen du kg de mil est de 75 F CFA dans la zone de Maradi contre 70 F dans celle de Zinder. Comparé aux prix d'avant dévaluation, on note une hausse des prix à la collecte de plus de 100%. En octobre 93, le kg du mil s'achetait à 33 F CFA/kg dans la zone de Maradi contre 31 F CFA dans celle de Zinder. La très bonne campagne agricole 1998 (excédent estimé officiellement à 200 000 tonnes) est loin de rétablir les prix à leur niveau de la première moitié des années 90.

L'évolution des prix se caractérise également par de fortes variations intra annuelles⁴ notamment, entre les périodes de récolte (octobre - décembre), de pré soudure (janvier - mai) et de soudure (juin - septembre) de chaque campagne (tableau n°2)

⁴ Cf. Annexe n°3 pour l'évolution des prix saisonniers, des prix dans les centres urbains et les zones déficitaires.

Tableau 2 : Prix saisonniers du kg de mil dans les zones de production de Maradi et Zinder

Campagne	ZONE DE PRODUCTION DE MARADI						ZONE DE PRODUCTION DE ZINDER					
	El Kolta		Sarkin Yama		Tessaoua		Bakin Birgi		Dungass		Koundoumaoua	
	Récolte	Soudure	Récolte	Soudure	Récolte	Soudure	Récolte	Soudure	Récolte	Soudure	Récolte	Soudure
1990/91	39	56	39	57	40	59	46	69	36	65	38	59
1991/92	42	62	43	60	42	62	39	57	35	53	40	52
1992/93	42	49	43	53	42	52	39	51	35	37	40	55
1993/94	41	61	39	56	45	57	43	61	36	49	44	62
1994/95	33	52	29	48	32	51	31	54	27	71	32	55
1995/96	33	86	32	80	35	92	36	90	34	115	35	101
1996/97	74	110	69	124	62	136	70	117	74	133	80	160
1997/98	78	140	73	136	75	153	73	154	78	164	110	176

Source : Données SIM

Il en est de même pour le niébé dont le prix a connu une augmentation à partir de 1996. Dans la zone de production de Maradi, la hausse du prix annuel est de l'ordre de 68% en 1995 et 76% en 1997 pour atteindre 102 F CFA/kg. Dans la zone de Zinder, la hausse du prix a été de 67% en 1995 et de seulement 37% en 1997, le kilogramme se vendait alors à 96 F CFA. A la fin de premier semestre 98, le niébé se vend en moyenne à 172 F CFA/kg dans la zone de Maradi (soit une hausse de 67% par rapport au prix moyen de l'année d'avant) contre 192 F CFA dans celle de Zinder (soit une hausse de 100%).

Sur le plan de la variabilité (tableau n°3), on peut dire que dans l'ensemble, les prix ont été très fluctuants avec, la plupart du temps, un coefficient de variation (écart type sur la moyenne) à deux chiffres⁵.

Tableau 3 : Coefficients de variation du prix du mil à la collecte dans les deux zones de production

Campagnes	ZONE DE PRODUCTION DE MARADI				ZONE DE PRODUCTION DE ZINDER			
	El Kolta	S. Yama	Tessaoua	Zone	Bakin B.	Dungass	Koundou.	Zone
1990/91	17,5	16,9	17,8	16,9	18,9	28,0	26,7	33,3
1991/92	19,0	21,6	21,6	20,0	18,1	26,4	16,2	18,4
1992/93	12,4	18,4	9,9	12,8	11,6	13,9	11,6	8,6
1993/94	23,8	25,6	23,9	24,0	27,1	22,2	25,0	24,4
1994/95	18,0	16,7	14,0	15,7	16,0	30,0	17,8	21,3
1995/96	25,6	29,0	26,2	24,7	30,3	31,9	30,3	29,4
1996/97	12,5	26,1	22,2	26,6	18,7	3,4	10,4	26,2
1997/98	16,5	20,7	22,8	20,7	19,1	28,6	19,6	25,2
Janv90-oct98	48,3	52,3	54,5	52,4	50,7	56,8	57,9	54,2

Source : Données SIM

3. La tendance dans les zones urbaines

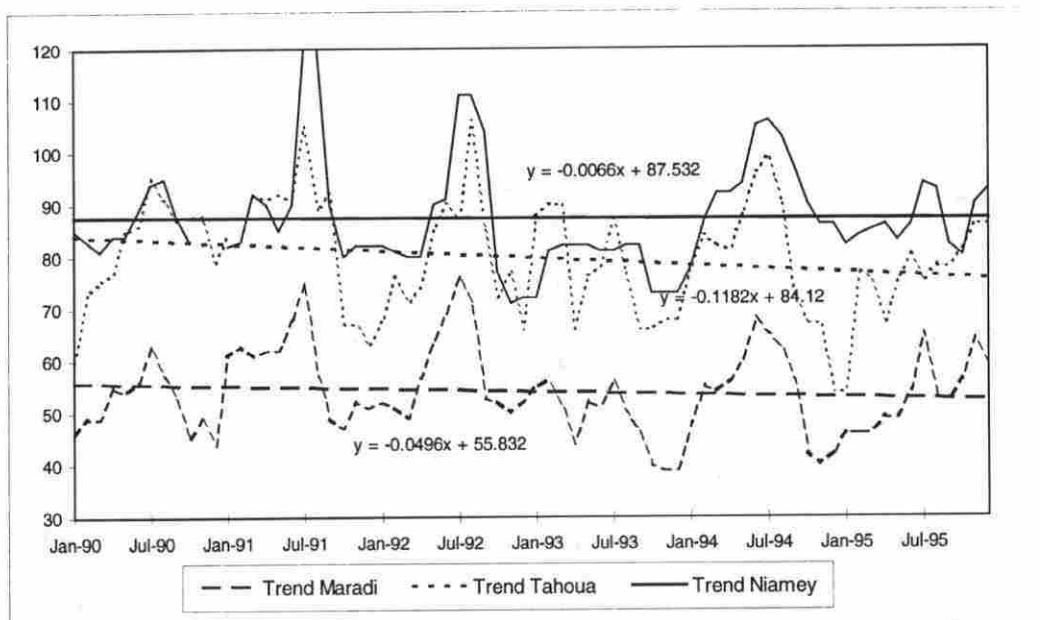
Tout comme au niveau des marchés des zones de production, l'évolution des prix fait apparaître dans les centres urbains, les mêmes phases précédemment identifiées avec en particulier une hausse généralisée et une grande instabilité.

Cependant, deux groupes de marchés peuvent être distingués lors de la première phase (90-95). Sur les marchés du premier groupe, la courbe d'évolution des prix fait apparaître un trend descendant traduisant un mouvement à la baisse. Il s'agit de Maradi (-4,9%), Niamey (-0,66%), Tahoua (-11,82%).

⁵. Cf. Annexe n°4 pour les moyennes par campagne de commercialisation et les coefficients de variation du prix du maïs.

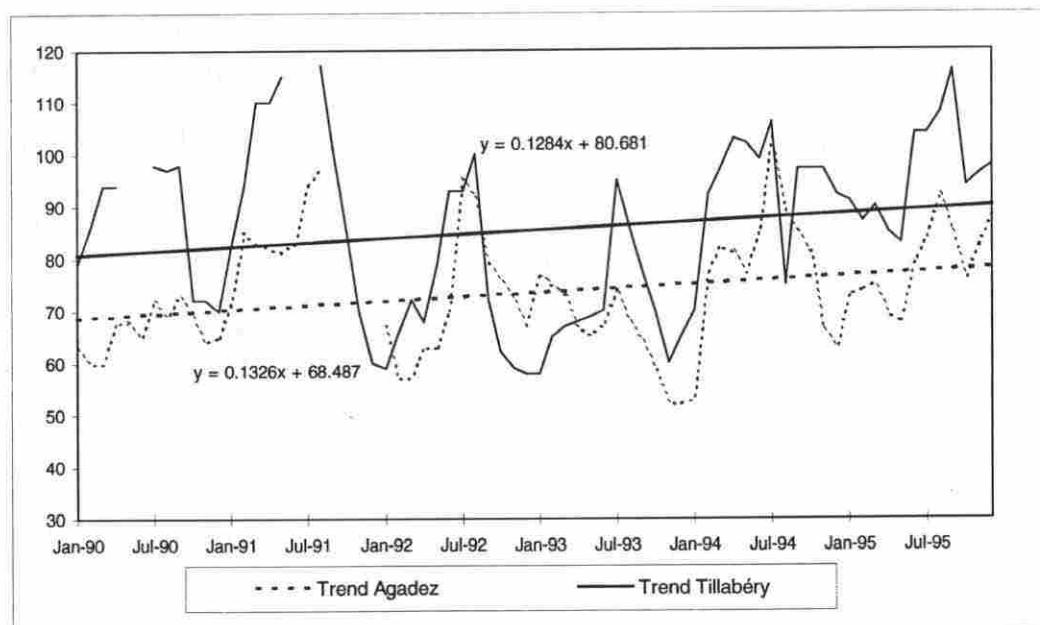
Quant au second groupe, il est constitué de marchés sur lesquels la courbe des prix fait apparaître un trend ascendant (graphiques n°4 et n°5) traduisant une évolution à la hausse. Il s'agit des marchés de Tillabéry (12,84%), Agadez (13,26%), Dosso (11,27%), Zinder (4,19%) et Diffa (14,98%).

Graphique 3 : Tendance des prix sur les marchés du premier groupe



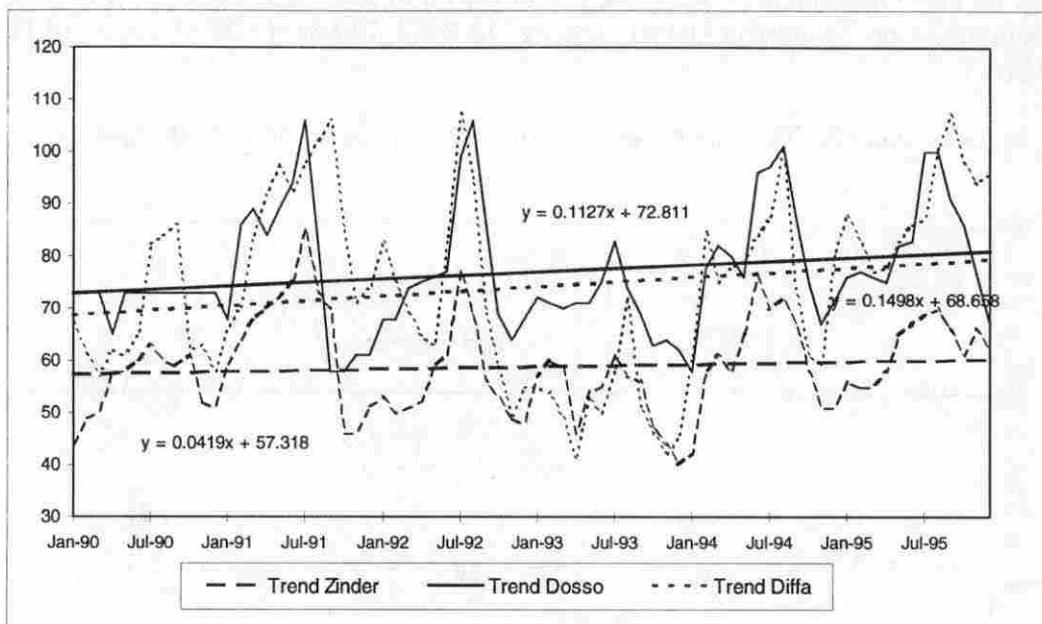
Source : Données SIM/OPVN

Graphique 4 : Tendance des prix sur les marchés de Tillabéry et Agadez



Source : Données SIM

Graphique 5 : Tendance des prix sur les marchés de Zinder, Dosso et Diffa



Source : Données SIM

En ce qui concerne le niveau des prix⁶, il faut préciser que sur les marchés du premier groupe, c'est seulement pendant les périodes de soudure de 91 (juillet à septembre), 92 (juillet et août) et 93 (juin à août) que le prix du kilogramme du mil a franchi la barre des 100 F CFA à Niamey. A Tahoua, ce niveau a été franchi en juillet 91 et en août 92.

Sur les marchés de second groupe, le marché de Zinder a la particularité de maintenir des prix inférieurs à 100 F CFA sur l'ensemble de la période de janvier 90 à décembre 95, alors qu'à Agadez, la barre des 100 F CFA ne sera franchie qu'une seule fois, au mois de juin 94. Par contre, sur les marchés de Diffa et Dosso, s'il est vrai que les prix ont franchi assez souvent la barre des 100 F CFA, ce niveau a été atteint seulement pendant les périodes de soudure des campagnes de commercialisation de 1991 à 1995. Quant à Tillabéry, il est le seul marché sur lequel, le niveau de 100 F CFA a été franchi à deux reprises durant la pré-soudure des campagnes de commercialisation de 1990/91 (mars) et 1993/94 (avril).

Entre les périodes pré et post dévaluation, on note en moyenne, une hausse du prix du mil à la consommation de l'ordre de 75% avec, un minimum de 54% à Niamey et un maximum de 93% à Diffa. Pour le maïs, la hausse moyenne du prix a été de 77% dans les centres urbains avec un minimum de 60% à Niamey et un maximum de 103% à Diffa. Dans les deux principales zones de production de Maradi et Zinder, la hausse du prix du mil a été respectivement de 83 et 81% contre 86 et 75% pour le maïs.

⁶ Cf. Annexe n°5 pour le niveau des prix du maïs dans les centres urbains.

Tableau 4 : Prix moyens du kg de mil dans les zones urbaines

Campagnes	Niamey	Maradi	Zinder	Tahoua	Agadez	Dosso	Diffa
1990/91	93,5	58,0	66,7	90,1	75,4	79,5	82,5
1991/92	89,5	57,7	55,9	78,3	73,3	69,8	78,3
1992/93	78,8	51,3	54,6	77,7	64,2	70,4	53,8
1993/94	89,4	53,5	58,3	81,0	68,8	74,6	71,4
1994/95	86,4	48,7	60,1	70,6	65,2	75,8	82,6
1995/96	113,7	79,2	88,8	114,8	95,8	107,6	116,2
1996/97	149,0	119,0	131,4	152,3	125,0	152,1	156,6
1997/98	197,6	163,9	158,1	208,9	197,3	192,6	205,3

Source : Données SIM

Sur le plan de la variabilité, on peut dire que les prix ont été extrêmement fluctuants sur la longue période avec un coefficient de variation dépassant 35% dans tous les cas de figure (tableau 5). Au plan intra saisonnier, les zones de relative stabilité ont été Niamey (4,6%) en 1994/95, Maradi (6,8%), Zinder (8,5%), Agadez (7,8%) et Dosso (8,5%) en 1992/93.

Tableau 5 : Coefficients de variation du prix du mil à la consommation

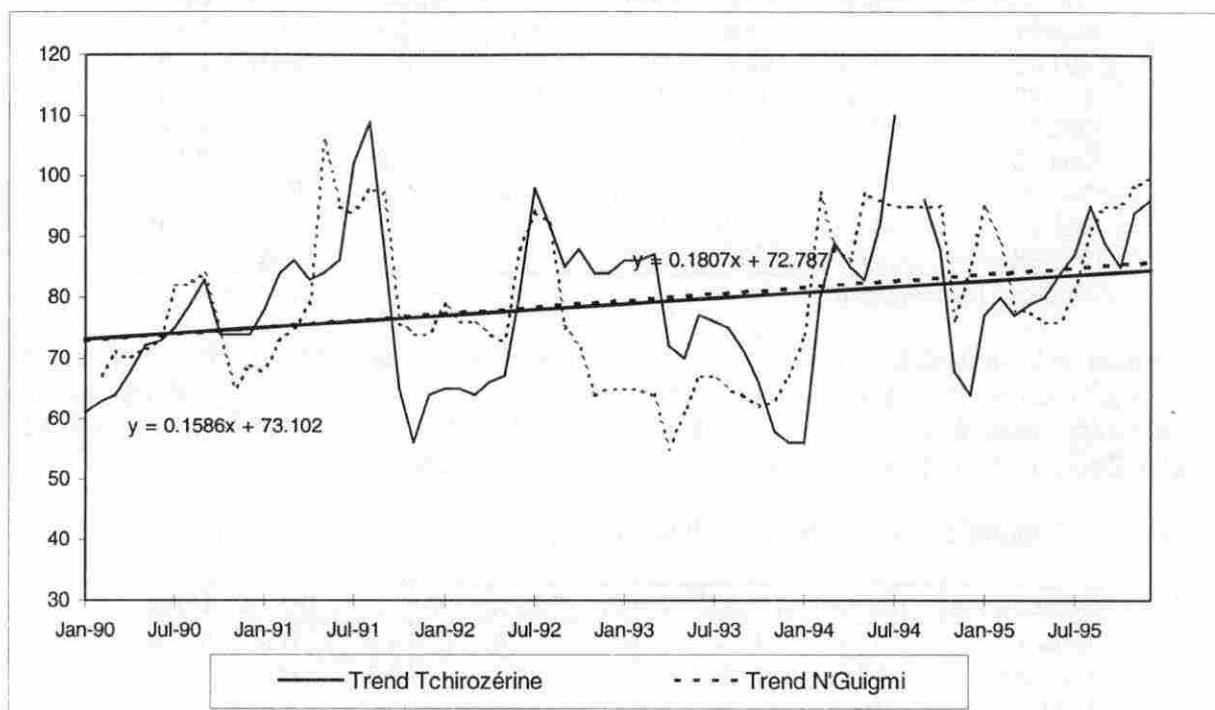
Campagnes	Niamey	Maradi	Zinder	Tahoua	Agadez	Dosso	Diffa
1990/91	15,4	16,4	14,7	7,1	14,6	16,3	21,3
1991/92	13,7	17,7	16,7	16,1	19,6	21,3	16,9
1992/93	10,4	6,8	8,5	11,7	7,8	8,5	15,4
1993/94	14,1	18,7	21,3	13,6	24,3	19,8	26,4
1994/95	4,6	14,0	11,5	12,7	13,3	14,1	16,6
1995/96	22,2	22,3	26,8	22,9	29,5	26,8	17,7
1996/97	18,7	23,0	21,4	24,2	23,4	23,8	25,0
1997/98	16,6	24,6	19,0	23,5	19,4	15,0	15,6
1990-1998	38,0	54,8	49,1	46,5	48,0	43,3	50,2

Source : Données SIM

4. La tendance en zones déficitaires

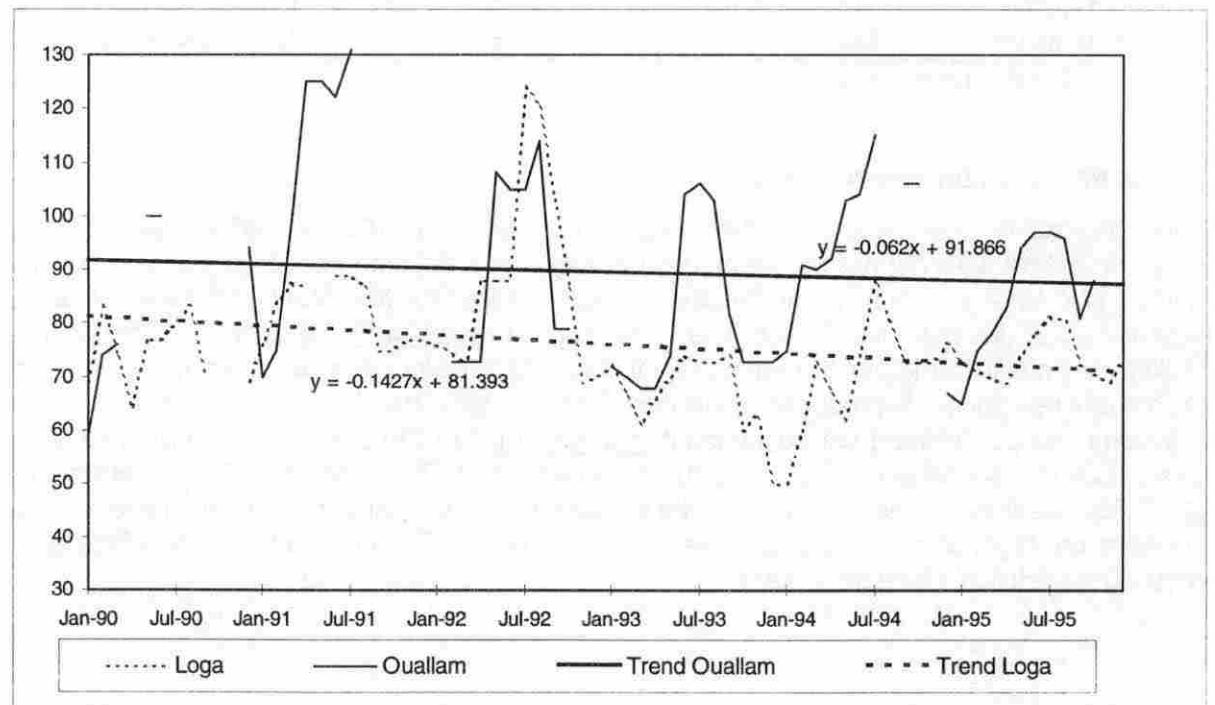
Aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'évolution des prix entre 1990 et 1995 sur les marchés des zones déficitaires permet de distinguer deux groupes de marchés. Sur les marchés du premier, la courbe des prix fait apparaître un trend ascendant traduisant une évolution à la hausse. Il s'agit des marchés de l'extrême Nord du pays (graphique n°6), à savoir Tchirozérine (15,86% de hausse sur la période) et N'Guigmi (18,07%). Ces localités se caractérisent par leur éloignement des zones de production mais aussi, par leur difficulté d'accès. Quant aux marchés du second groupe, le trend est descendant (graphique n°7) et traduisant un mouvement à la baisse. Il s'agit des localités de Bouza (-9,01%), Dakoro (-12,54%), Loga (-14,27%) et Ouallam (-6,2%). Pour les trois premiers marchés, cette situation s'explique par la fréquentation directe des céréaliers du Nigeria tandis que pour le cas de Ouallam, il pourrait s'agir des effets des distributions gratuites d'aide alimentaire.

Graphique 6 : Tendance des prix du mil dans les marchés du groupe 1 des zones déficitaires



Source : Données SIM

Graphique 7 : Tendance des prix du mil sur les marchés du groupe 2 des zones déficitaires



Source : Données SIM

En ce qui concerne le niveau des prix, on retiendra que sur l'ensemble des marchés des zones déficitaires, le prix annuel moyen n'a pas atteint la barre de 100 F CFA durant la période de 1990 à 1995 (tableau n°6). Ce niveau sera atteint à partir de 1995/96 sur la plupart des marchés à

l'exception de Loga, Dakoro et Bouza où, il faut attendre la campagne suivante (1996/97). Il convient de noter que ces marchés sont directement fréquentés par les céréaliers du Nigeria dont les produits sont plus compétitifs que ceux des opérateurs locaux.

Tableau 6 : Prix moyens du kg de mil dans les zones déficitaires

Campagnes	Tchirozérine	N'Guiguimi	Loga	Ouallam	Dakoro	Bouza
1990/91	85,3	82,8	82,6	105,3	66,5	75,4
1991/92	72,3	79,3	88,7	91,3	54,2	73,3
1992/93	79,7	64,5	71,3	82,6	54,5	64,2
1993/94	79,2	84,6	66,7	90,5	61,2	68,8
1994/95	80,7	84,6	74,4	85,4	47,9	65,2
1995/96	116,8	110,9	97,9	122,4	78,8	95,8
1996/97	157,8	137,2	127,5	156,5	114,8	125,0
1997/98	170,3	176,5	171,6	194,1	155,9	180,8

Source : Données SIM

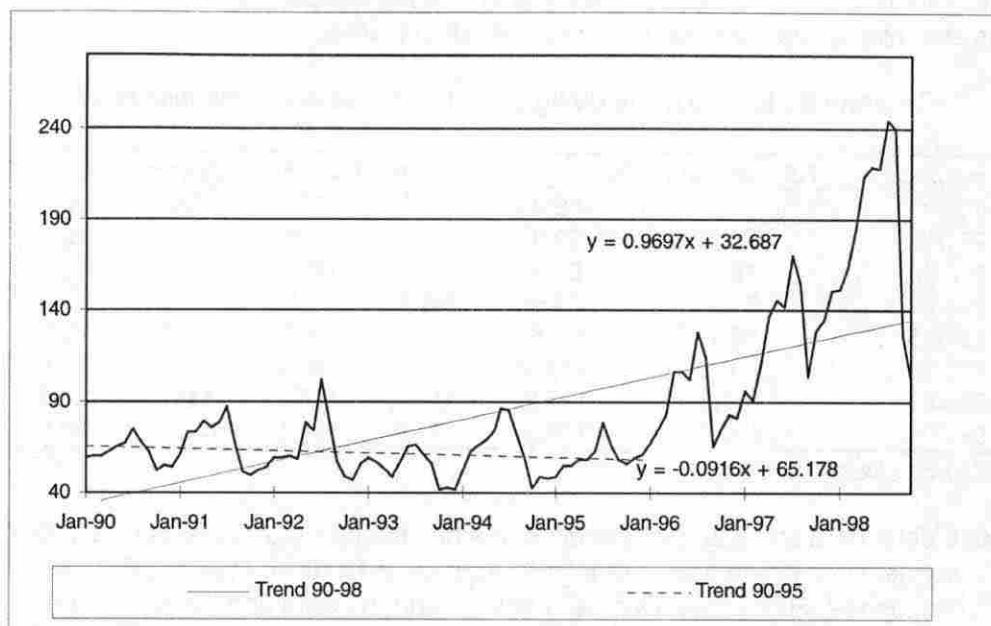
Au cours des deux dernières campagnes donc, les prix sont partout supérieurs à 100 F CFA et même, ils atteignent des proportions inquiétantes comme à Ouallam (194 F CFA), Bouza (181 F CFA) ou Tchirozérine (170 F CFA). Depuis la dévaluation, on note une hausse du prix du mil de 57% en moyenne, avec un minimum de 41% à Loga et un maximum de 66% à Tchirozérine. Pour le maïs, la hausse moyenne est de 64% avec un minimum de 34% à N'Guigmi et un maximum de 83% à Loga.

En comparant le niveau des prix avec les zones urbaines, on constate qu'il y a des différences de prix entre zones. Les zones déficitaires se caractérisent par des niveaux de prix inférieurs aux villes et cela, qu'il s'agisse de la période avant comme après la dévaluation. Cette situation résulte notamment de la solvabilité de la demande en zones urbaines et probablement, la gratuité de l'aide alimentaire en zones déficitaires.

5. Le cas de Tounfafi

Situé dans le sud du département de Tahoua, ce marché est un important centre de regroupement des céréales importées du Nigeria. Les prix qui y sont pratiqués sont donc fortement soumis sous l'influence de ceux du Nigeria. Leur évolution fait apparaître deux phases : une première, de janvier 1990 à décembre 1995 où l'on note une tendance à la baisse avec un trend de -9,16% et une seconde, à partir de 1997 où les prix augmentent considérablement et atteignent en moyenne 174 F CFA à la fin du premier semestre 98. Après la dévaluation, la hausse du prix sur ce marché atteint 75% pour le mil et 45% pour le maïs.

Graphique 8 : Tendance du prix du mil sur le marché de Tounfafi



Source : Données SIM

6. Conclusion sur l'évolution des prix courants

A partir de l'analyse des données du SIM, on peut dire que l'évolution des prix sur la longue période (90-98) fait apparaître deux phases.

- ◆ La première, qui va de 1990 à 1995, au cours de laquelle, la tendance des prix fait apparaître deux groupes marchés. Sur les premiers, l'évolution des prix s'est traduite globalement par une stationnarité voire une tendance à la baisse tandis que sur les seconds, la hausse amorcée au lendemain de la dévaluation a été renforcée.
- ◆ Quant à la seconde phase, elle concerne essentiellement les deux dernières campagnes de commercialisation (1997 et 1998) et sur l'ensemble de ces marchés, la tendance est à la hausse avec des prix qui atteignent partout le double de leur niveau d'avant dévaluation. Aussi, convient-il de rappeler l'existence de fortes variations intra-annuelles, notamment, entre les périodes de récolte, pré-soudure et de soudure de chaque campagne de commercialisation.

B. L'EVOLUTION COMPAREE DES PRIX DES CEREALES ET L'AMPLEUR DE LA HAUSSE

Après avoir mis en évidence la hausse des prix des céréales aux plans spatial et temporel, il convient à présent de relativiser ces évolutions les unes par rapport aux autres, mais également par rapport à des indicateurs de référence. Pour ce faire, l'évaluation portera sur des comparaisons avec des indices pertinents comme l'indice général des prix, l'indice des prix alimentaires et l'indice des prix des différentes céréales.

1. L'évolution de l'indice des prix alimentaires

Avant de voir l'évolution de l'indice des prix alimentaires, il convient de préciser que dans le calcul de l'IHPC, le poste "alimentation" a un coefficient de pondération de 45,13%. Il s'agit du poste le plus important. Quant aux céréales non transformées, elles représentent 37,13% du poste "alimentation" contre par exemple, 14% pour les viandes et 10,90% pour les condiments. On

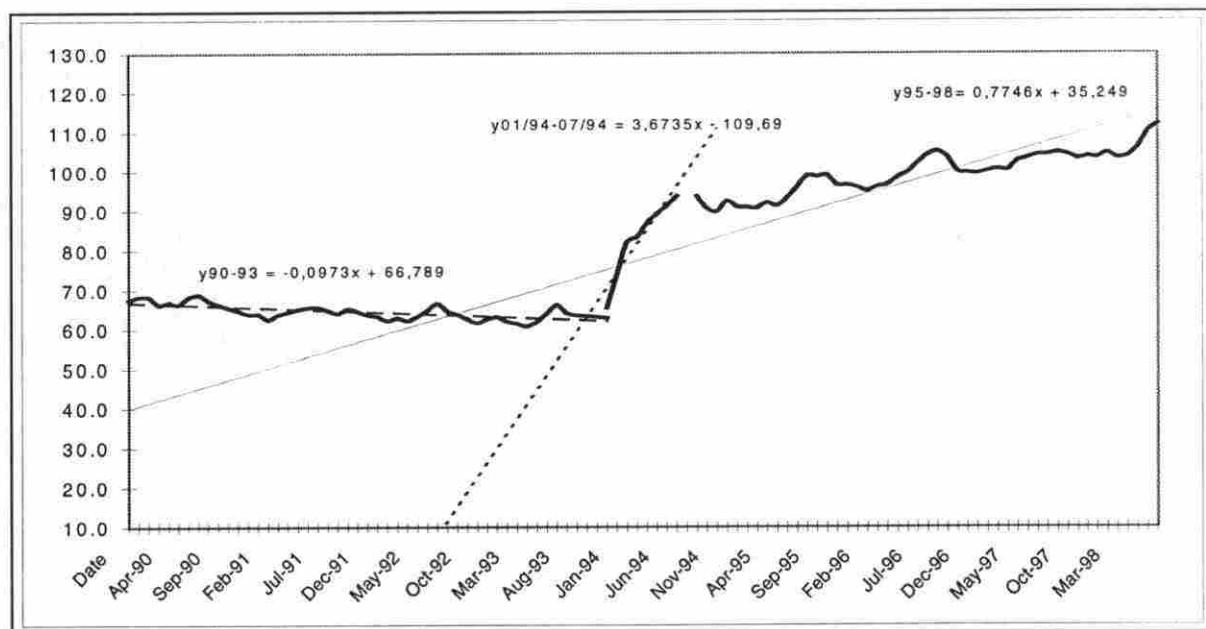
pourra se référer à l'annexe n°1 pour les différentes pondérations. Trois phases peuvent donc être distinguées dans l'évolution générale des prix (graphique n°9).

De janvier 1990 à la veille de la dévaluation, on note une tendance à la baisse de l'IHPC. Cette période est marquée par une relative stabilité des prix et même une tendance à la baisse. Ainsi, peut-on remarquer que tout en restant inférieur à 100 points sur l'ensemble de la période, l'IHPC fléchit légèrement et passe de 68,34 en janvier 90 à 62,84 points en décembre 1993, soit une baisse de 8,05%. Durant cette même période, l'indice des prix alimentaires accuse une baisse de 6,41% passant de 64,92 en janvier 90 à 60,76 points en décembre 93.

La période qui vient ensuite, c'est-à-dire de janvier à juillet 94, marque une transition entre les périodes pré et post dévaluation et, au lendemain de la dévaluation, on assistera à une inflation qui se traduit par un bond substantiel tant pour l'IHPC (hausse de 10,94% en février par rapport à décembre 93) que pour l'indice des prix alimentaires (hausse de 17,1% sur la même période). Sur les 7 mois que compte la période, les deux indices seront quasi identiques. Cette situation qui traduit une hausse contenue pour les prix alimentaires n'est pas étrangère à la très bonne production agricole enregistrée au Niger.

Enfin, la dernière période s'étale de juillet 94 à juin 98. Cette période marque le décalage net entre les deux courbes et voit celle de l'indice des prix alimentaires se hisser au-dessus de l'IHPC. Les deux indices qui franchissent la barre des 100 points traduisent une période de hausse généralisée des prix et en particulier ceux des produits alimentaires. Ainsi, sur l'ensemble de la période, l'IHPC a connu une augmentation de 18,67 points contre 27,94 pour l'indice des prix alimentaires.

Graphique 9 : Evolution de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) à Niamey



Source : Données DSCN

On retiendra de l'évolution des indices que globalement, les prix alimentaires ont évolué dans le même sens que l'IHPC. Les variations des deux indices se sont opérées dans les mêmes proportions au cours des deux premières périodes à savoir, janvier 90 – décembre 93⁷ et janvier 94 – mai 95⁸. Ce n'est qu'à partir de juin 95 que la hausse de l'indice des prix alimentaires devient

⁷ Hausse de 8,05% pour l'IHPC et de 6,41% pour l'indice des prix alimentaires.

⁸ Hausse de 10,94% pour l'IHPC et de 17,10% pour l'indice des prix alimentaires.

supérieure à celle de l'IHPC. Sur l'ensemble de la période, l'indice des prix alimentaires a subi une hausse (43,73%) supérieure à celle de l'indice général (39,85%).

En outre, à la lumière de l'évolution de l'IHPC, on peut dire qu'un palier semble être franchi dans le niveau général des prix. L'évolution de l'IHPC étant synchrone avec celle de l'indice des prix alimentaires, on peut émettre l'hypothèse du franchissement d'un palier dans le niveau de ces prix des céréales non transformées constituant le sous-groupe qui a le plus grand coefficient de pondération du panier.

2. L'évolution des indices par type de céréale

Après avoir vu l'ampleur de la hausse des prix alimentaires, il convient de préciser les produits incriminés. Pour ce faire, on s'intéresse à présent, à l'évolution des indices par type⁹ de céréale. A la lumière des graphiques n°10 à 13¹⁰, on peut tirer les enseignements ci-après.

En ce qui concerne les céréales sèches, on constate globalement deux périodes dans l'évolution des indices de prix (base 100 = 1996).

La première période s'étale de janvier 90 à octobre 93, en ce qui concerne le sorgho et de janvier 90 à octobre 95, en ce qui concerne le mil et le maïs. Malgré cette différenciation, la première période se caractérise par des indices de prix qui oscillent au tour de 70 points, autrement, on peut donc dire les prix accusent une baisse de 30% par rapport à la période de référence. Ce niveau commun aux trois céréales sèches peut être considéré comme la valeur de référence du niveau initial des prix.

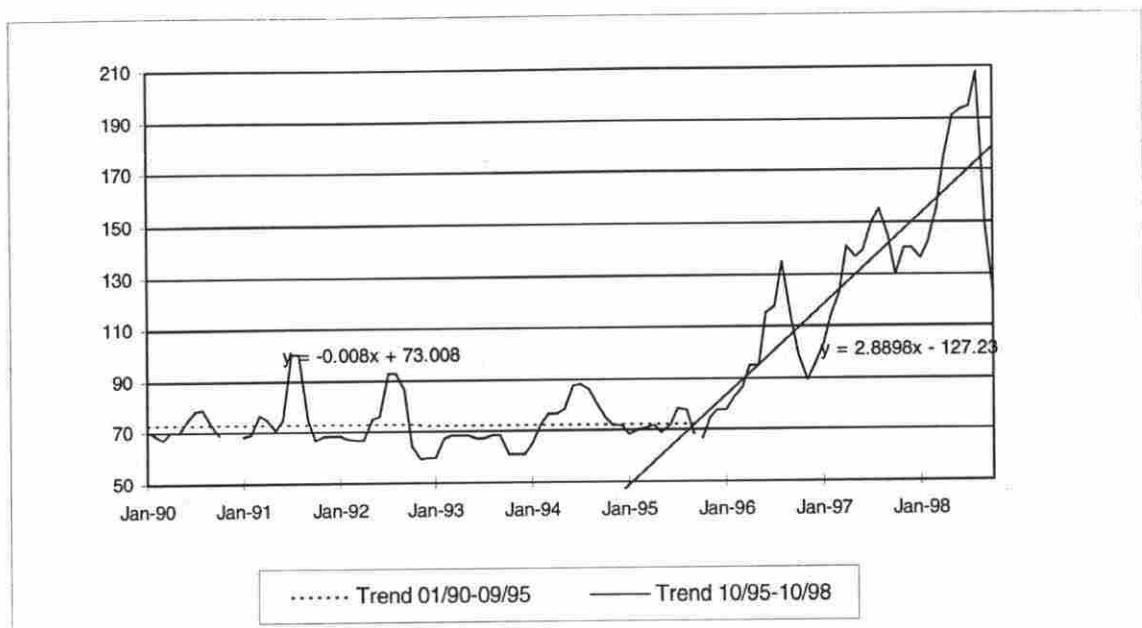
La seconde s'étale de novembre 93 à juin 98 pour le sorgho et de novembre 95 à juin 98 pour le mil et le maïs. Cette période qui se caractérise par un trend ascendant dans l'évolution de la courbe indiciaire traduit un passage de l'indice du niveau de 70 points un autre (indices partout supérieurs à 150 points) confirmant la formation du palier dans le niveau des prix. Cependant, les indices des prix des trois céréales sèches sont loin d'être stabilisés et cette situation pose le problème non plus de la formation du palier, mais de son caractère définitif ou pas.

En effet, si l'on considère à présent l'évolution de l'indice du prix du riz, on note trois phases. La première, de janvier 90 à janvier 93 caractérisée par une parfaite stabilité de l'indice à 69 points. Puis, de janvier 94 à octobre 95, où l'on voit apparaître une période de transition de l'indice qui se stabilise au cours de la troisième phase s'étalant de novembre 95 à juin 98. C'est le seul cas où l'on peut parler de la formation d'un palier qui semble définitif. Ce palier serait pour l'essentiel, le résultat de la dévaluation du F CFA et de l'appréciation du dollar (exception faite des hausses saisonnières).

⁹ Pour garantir la comparabilité des différents indices, nous avons choisi comme base 100, l'année 1996, c'est-à-dire, celle de l'IHPC.

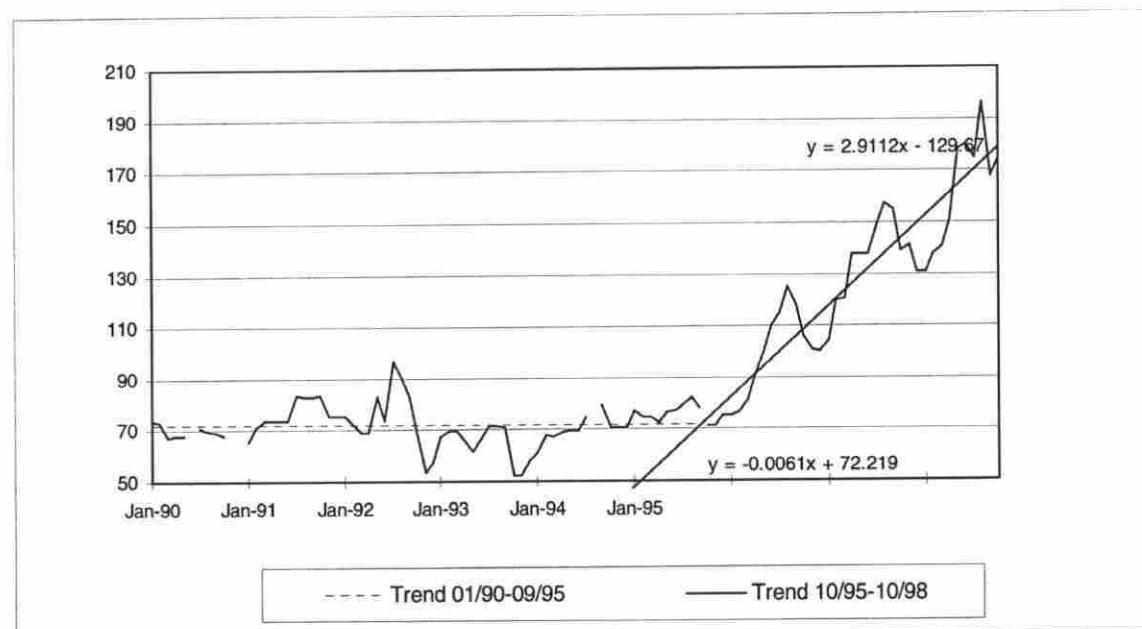
¹⁰ Pour le tracé de ces graphiques, les prix (du kg) au détail à la consommation ont été utilisés au lieu des prix à la consommation au sac. Ce choix résulte du fait que la série des premières données est plus complète que la seconde.

Graphique 10 : Indice du prix du mil à Niamey (base 100 = 1996)



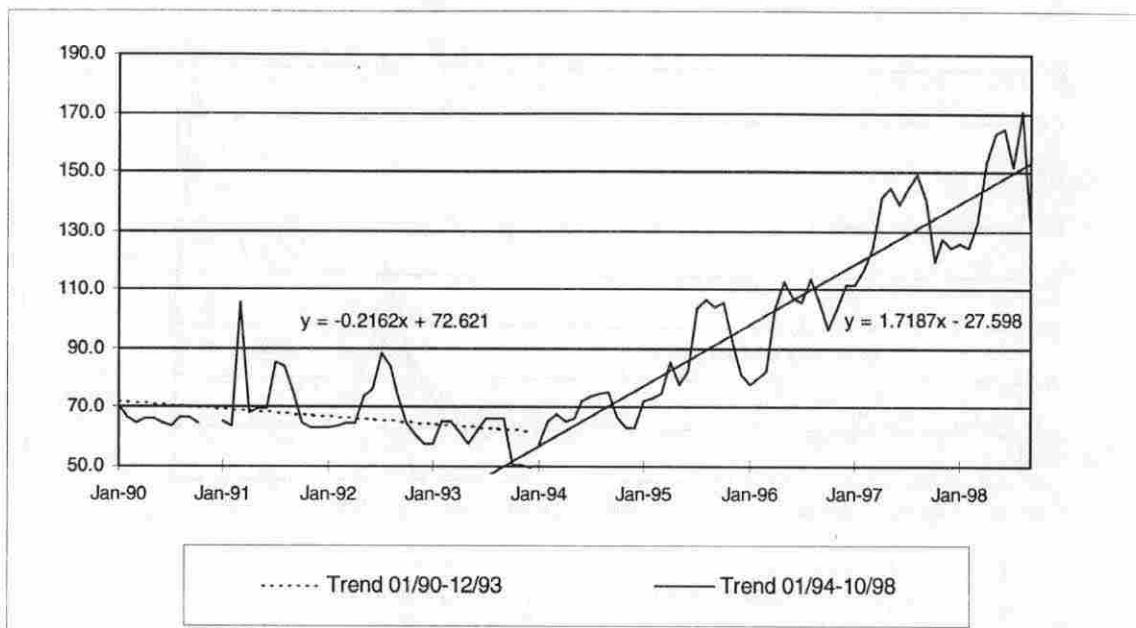
Source : Données SIM

Graphique 11 : Indice du prix du sorgho à Niamey (base 100 = 1996)

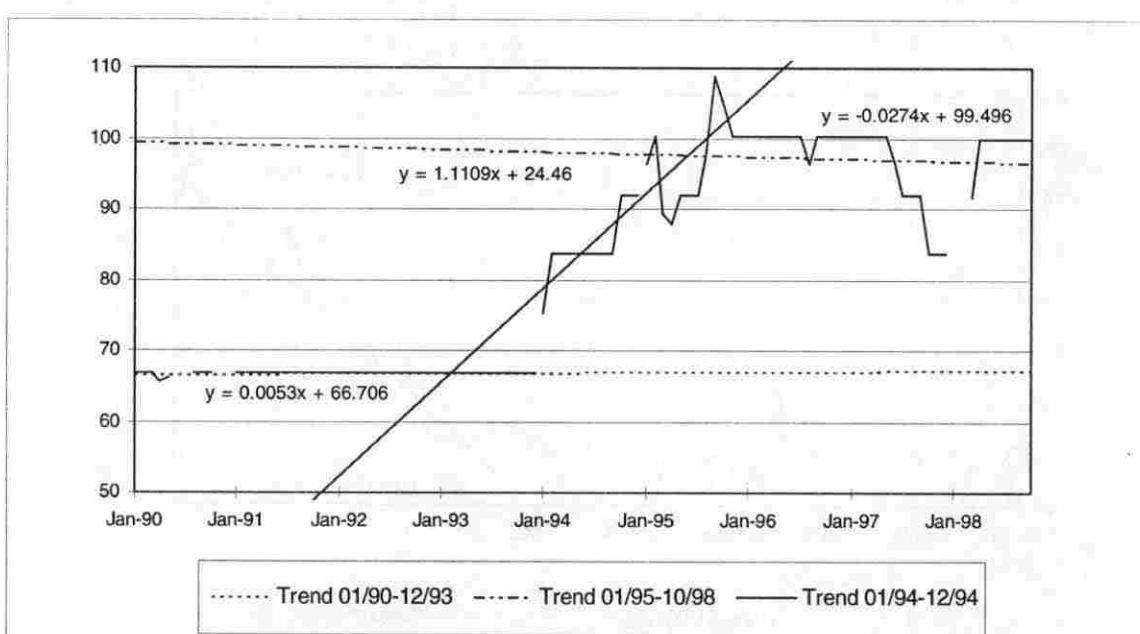


Source : Données SIM

Graphique 12 : Indice du prix du maïs à Niamey (base 100 = 1996)



Graphique 13 : Indice du prix du riz à Niamey (base 100 = 1996)



Globalement, on peut dire que la hausse des prix alimentaires est imputable à l'ensemble des céréales. L'année de la dévaluation, on constate que la hausse provient essentiellement des prix du mil et du riz. S'il est vrai que cette année, le Niger a enregistré une des meilleures campagnes agricoles, la hausse du prix du mil s'explique essentiellement par le décalage de la période de mise en marché par les producteurs. D'octobre 93 à février 94, la commercialisation a porté essentiellement sur le niébé, changement de comportement qui a permis d'éviter l'effondrement du prix du mil destiné pour la reconstitution des stocks.

En 1995, la hausse de l'indice des prix alimentaires est essentiellement imputable au maïs, au riz et au sorgho, et cela d'autant plus que la production a baissé. Cette situation traduit l'existence de stocks de mil. A partir de 1996, la hausse de l'indice est imputable à l'ensemble des céréales sèches avec dans les trois cas, une augmentation des indices largement supérieure à celle des prix alimentaires.

Si l'on considère les périodes avant dévaluation (1990 – 1993) et après (1995 – juin 98), il apparaît à Niamey, une hausse des indices atteignant 73% pour le maïs, 71% pour le sorgho, 65% pour le mil et 45% pour le riz. Si l'on considère les deux dernières campagnes de commercialisation où la hausse est très importante, l'écart fait apparaître au niveau de l'échantillon de marchés, une hausse des prix du mil variant entre 83% à Ouallam et 150% à Maradi (cf. Annexe n°3). On peut donc dire que les prix des céréales ont dans l'ensemble doublé par rapport à leur niveau d'avant dévaluation. Ces remarques sont également valables pour le niébé.

II. LES PRINCIPAUX DETERMINANTS DE LA HAUSSE

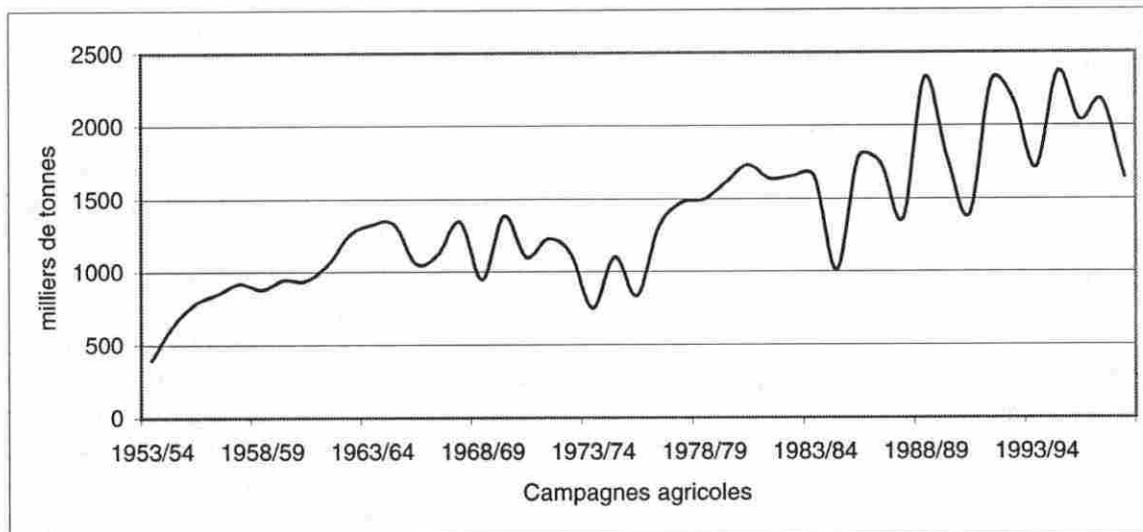
Après avoir mis en évidence la hausse des prix des produits agricoles, il convient à présent de voir les facteurs qui peuvent conduire à une telle flambée des prix. Le premier facteur auquel on s'intéressera est tout naturellement, l'évolution de la production céréalière. Cependant, compte tenu de la forte dépendance du marché nigérien vis-à-vis de l'extérieur, on s'intéressera aux importations ce qui permettra de voir leur évolution, en particulier au cours des deux dernières campagnes de commercialisation. Enfin, afin d'étayer les conclusions quant à la formation et la pérennité ou non du palier, on s'intéressera à l'évolution des marges commerciales.

A. LES TROIS CAMPAGNES SUCCESSIVES DE BAISSE DE LA PRODUCTION DU MIL

Pour cerner les facteurs qui expliquent la hausse des prix tant à la production qu'à la consommation, il convient de voir si cela tient à une évolution particulière de la production céréalière. Pour ce faire, on a observé de près l'évolution de la production céréalière telle qu'elle apparaît à travers les données du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAG/EL) malgré toutes les réserves que l'on peut émettre quant à leur fiabilité.

En effet, bien que sujettes à caution, les estimations officielles révèlent une évolution particulière de la production céréalière notamment, au cours des dernières années (graphique n°14). Ainsi, sur la longue période (1953-1998), on peut distinguer quatre phases dans l'évolution de la production de céréales sèches.

Graphique 14 : Evolution de la production céréalière nationale (mil et sorgho)



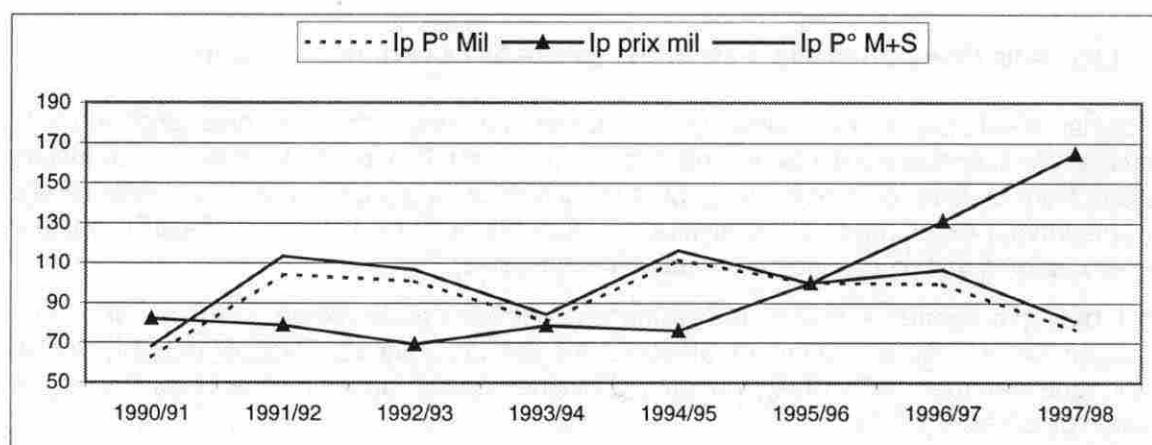
Source : Données MAG/EL

- Une première (1953-1963) caractérisée par une hausse progressive de la production, mais surtout, par un équilibre alimentaire dégageant un excédant céréalier.
- Une seconde (1964-1974) marquée par une alternance de bonnes et de mauvaises campagnes hivernales qui voit le Niger basculer dans une situation de déficit vivrier.
- Une nouvelle période de croissance régulière de la production (1975-1984) caractérisée tout de même par une alternance d'excédents et de déficits vivriers du fait de la croissance démographique.

- Enfin, une dernière phase (1985-1998) d'alternances de bonnes et de mauvaises campagnes agricoles avec, en particulier, les trois dernières campagnes agricoles qui accusent chacune, un déficit céréalier de plus de 200 000 tonnes.

En se limitant à la production céréalière des années 90, l'évolution indiciaire sur les 8 campagnes agricoles que compte la période (90-97) fait apparaître trois campagnes agricoles de baisse de la production : 1990/91 avec 40% de baisse de la production, 1993/94 et 1997/98 (avec chacune 20% de baisse) et une de stabilité (1996/97).

Graphique 15 : Indices du prix du mil, de la production de mil et du mil et sorgho (M+S)
(base 100 = 1996)



Source : Données SIM et MAG/EL

En couplant la courbe de l'indice des prix, on voit apparaître deux principales périodes. La première, allant du début des années 90 jusqu'à la dévaluation, c'est-à-dire au cours de la campagne agricole 1994/95. Durant cette période, en toute logique, l'augmentation de la production a toujours été suivie d'une baisse des prix. On pourra même remarquer que la fluctuation des deux indices s'est opérée presque dans les mêmes proportions¹¹. Cette situation qui traduit une bonne fluidité du système de commercialisation est à mettre en relief avec la structure du marché telle qu'elle apparaissait à l'époque. En effet, jusqu'au début de l'année 96, le fonctionnement du marché céréalier se caractérisait par une fréquentation physique des Nigérians qui fournissaient les produits à différents correspondants et intermédiaires situés à Maradi, Zinder, Konni, Tounfafi, Niamey, Dosso, Loga, Balléyara, etc. Sur les places de marché de ces différentes localités, les céréaliers du Nigeria proposaient également aux consommateurs du mil, du sorgho et surtout du maïs à des prix plus compétitifs que les céréaliers locaux. Cette situation a d'ailleurs engendré plusieurs réactions et c'est ainsi qu'à partir d'avril 95, les syndicats des commerçants ont instauré des barrières à l'entrée obligeant les réseaux du Nigeria à céder aux grossistes locaux leurs céréales. Dans le cas contraire, tout céréalier nigérien qui serait surpris en train de vendre directement aux consommateurs doit alors payer une taxe de 50 000 F CFA, faute de quoi son véhicule sera saisi.

Avec la baisse de la production au Niger et les difficultés d'approvisionnement apparues au Nigeria, la seconde période qui démarre à partir de la campagne de commercialisation 1995/96 se caractérise par une évolution disproportionnée entre l'indice des prix et celui de la production, traduisant probablement des comportements spéculatifs de la part des opérateurs locaux. Ainsi, alors que la production de mil était stable en 1996/97, on enregistre une hausse du prix d'environ 25% tandis que la campagne d'après, on enregistre une hausse du prix du mil de plus de 60% pour une baisse de la production d'environ 20%.

¹¹ Cf. Annexe n°10 pour l'évolution des indices de prix et des productions du maïs et du sorgho.

Si l'on s'en tient aux chiffres courants de 1990/91 à 1997/98, on note que la production agricole a été en hausse seulement en 1992/93 soit une année avant la dévaluation et en 1994/95, c'est-à-dire, l'année même de la dévaluation (tableau n°7).

Tableau 7 : Variations inter-annuelles de la production de mil et sorgho (%)

Campagnes agricoles	Mil	Sorgho	Mil et sorgho
1990/91	-18	-33	-22
1991/92	+66	+65	+66
1992/93	-3	-17	-6
1993/94	-20	-25	-21
1994/95	+38	+37	+38
1995/96	-10	-33	-14
1996/97	-0,45	+53	+7
1997/98	-23	-29	-24

Source : Données MAG/EL

En ce qui concerne le mil (80% de la production céréalière totale), on note que depuis la dévaluation, la production n'a cessé de décroître. Avec la croissance démographique, on voit donc qu'il s'est écoulé suffisamment de temps pour consommer les stocks constitués auparavant. Il en est de même pour la variation des différentes productions agricoles au plan régional¹² pour lesquelles, on note dans les deux principales zones de collecte, les variations ci-après, en comparant la production de 1997/98 avec la moyenne des productions de 1990 à 1994.

- Baisse de 7% pour le mil à Zinder contre 9% de hausse à Maradi ;
- Baisse de 3% pour le sorgho à Maradi contre une hausse de 11% à Zinder.
- Enfin, pour le niébé, les statistiques officielles font apparaître une baisse de 5% et 58% respectivement à Maradi et Zinder.

Bien que les statistiques agricoles soient sujettes à caution, a priori, on peut dire que la hausse des prix s'inscrit dans un contexte de baisse de production des céréales avec, en particulier, une succession de trois campagnes agricoles déficitaires : 1995/97 (286 126 tonnes), 1996/97 (267 257 tonnes) et 1997/98 (393 751 tonnes).

B. DES IMPORTATIONS EN BAISSE

Une des raisons évoquées pour expliquer la hausse des prix des céréales au Niger est la baisse des importations de céréales en provenance du Nigeria. On a voulu observer le niveau de ces importations à partir des données¹³ des antennes phytosanitaires de la Direction de la Protection des Végétaux (DPV). Cependant, il convient de noter d'une part que la méthodologie de mesure est constante sur l'ensemble de la période. D'autre part, les données de la dernière campagne de commercialisation sont incomplètes et ne concernent que la période d'octobre 97 à avril 98¹⁴.

Il apparaît à travers le graphique n°16, deux pics dans le niveau des importations : 1993/94 où on enregistre environ 132 000 tonnes de céréales composées de 42% de maïs, 39% de mil et 19% de sorgho, et 1995/96 avec quelque 118 000 tonnes composées de 71% de maïs, 20% de mil et seulement 9% de sorgho. L'évolution des importations montre qu'en 1994/95, année de production exceptionnelle au Niger, les quantités importées baissent de 60% et passent aux

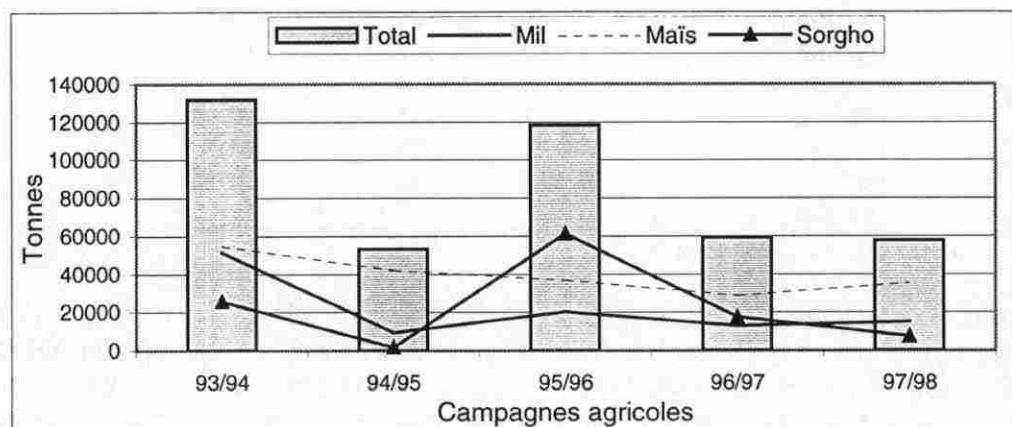
¹² Cf. Annexe n°11.

¹³ Les données qui sont disponibles pour la période d'octobre 93 à avril 98.

¹⁴ De même, il s'agit de données non corrigées, c'est-à-dire effectivement recensées par les antennes phytosanitaires. En effet, entre 1994 et 1996, le suivi régulier du marché permettait d'appliquer aux données de la DPV un coefficient correcteur de 1,60 pour l'estimation des importations. Avec la baisse des importations, une discussion est actuellement en cours au SIM afin de trouver un coefficient qui reflèterait mieux le niveau des importations.

environ de 53 000 tonnes. L'année suivante, elles ont augmenté de plus de 100%. Elles sont alors composées essentiellement de maïs (79%) et dans une moindre mesure de mil (18%) et de sorgho (3%). En 1996/97, les tonnages importés baissent de moitié et s'établissent à quelques 59 000 tonnes. A la fin du mois d'avril 98, les importations sont de 58 000 tonnes, soit l'équivalent des importations totales de 1996/97.

Graphique 16 : Flux d'importation de mil, maïs et sorgho de 1993/94 à 1997/98



Source : Données DPV

Il reste 5 mois pour que la campagne de commercialisation en cours s'achève et s'il est vrai que l'on doit s'attendre à ce que les importations de cette année soient légèrement supérieures à celles de l'année écoulée, elles seront certainement en deçà du niveau de 1993/94. En effet, au regard de l'évolution mensuelle des importations, en général à la fin du mois d'avril, environ 60 à 70% des importations de l'année sont déjà effectuées. D'autre part, les enquêtes auprès des commerçants céréaliers de la ville de Niamey confirment également cette tendance. Ces derniers font part des difficultés à s'approvisionner à l'extérieur notamment au Nigeria où, il semblerait que la production a baissé [SIM ; 1998], ce qui a amené les réseaux marchands à se tourner vers le Mali. Les importations en provenance de ce pays sont également devenues rares du fait notamment, des menaces d'une intervention proférées par les autorités de la ville de Niamey, de casser les magasins pour vendre les produits à bas prix.

En ce qui concerne l'origine des céréales, on constate une diversification des sources d'approvisionnement à partir de la campagne de commercialisation 1996/97. En effet, avec la baisse de la production au Nigeria et le retrait des Nigérians du marché nigérien, les importations ont chuté et les commerçants se sont tournés vers le Mali et le Burkina Faso en ce qui concerne le mil, et la Côte d'Ivoire et le Ghana en ce qui concerne le maïs. Ainsi, en 1996/97, 65% du mil importé provient du Mali et du Burkina. Entre octobre 97 et avril 98, 51% du mil importé provient du Mali et 52% du maïs en provenance de l'axe burkinabé.

Cependant, malgré la diversification des sources d'approvisionnement, les importations céréalier sont en baisse et cela tient essentiellement à la contraction de l'offre au Nigeria, situation qui résulterait d'une baisse des rendements consécutive à la baisse de la pluviométrie et de l'inaccessibilité des petits producteurs aux intrants agricoles [SIM ; op. cit]. A ces raisons, on peut ajouter la conjonction de plusieurs autres facteurs, notamment, les difficultés d'approvisionnement en carburant au Nigeria, le manque d'attrait du F CFA depuis sa non convertibilité partielle en 1994, mais aussi, les menaces d'une intervention des autorités nigériennes sur le marché. Il faut dire à ce sujet, que plusieurs interrogations subsistent notamment sur l'existence d'éventuels stocks spéculatifs. Cependant, lors des différentes investigations sur les marchés de Katako et Complexe, malgré la réticence des commerçants à répondre aux questions, on a pu constater un épuisement des stocks avec des magasins vides.

A ce sujet, on peut mentionner la situation des stocks commerçant telle qu'elle apparaissait dans le bulletin du SAP/GC (tableau n°8).

Tableau 8 : Situation des stocks commerçants au 30 juin 1998 (tonnes)

Départements	Mil	Maïs	Sorgho	Niébé	Riz
Agadez	96	78	34	25	164
Diffa	10	4	4	-	85
Dosso	28	52	17	10	7,5
Maradi	-	50	-	-	561
Tahoua	-	-	-	-	-
Tillabéry	120	72	82	1	2
Zinder	88	80	78	132	260
Niamey	483	1148	103	91	3201
Total	691	1300	263	224	3463

Source : MCI in SAP/GC [1998]

C. L'EVOLUTION DES MARGES BENEFICIAIRES

Après avoir mis en évidence le phénomène de hausse généralisée des prix céréaliers et surtout son ampleur, il a paru important de préciser l'évolution des marges bénéficiaires au sein de la filière afin de voir le comportement des acteurs et d'étayer les arguments quant à la pérennisation ou non d'un palier qui semble se former. L'évolution des marges bénéficiaires sera étudiée en fonction des principaux circuits de commercialisation en tenant compte notamment, de la récente diversification des sources d'approvisionnement. Cependant, l'analyse comporte une limite. Celle-ci est relative au manque de données récentes sur les coûts de transfert des produits. Ces coûts comprennent notamment, les coûts de transport et les différentes informelles auxquelles font face les transporteurs le long des trajets. Or, depuis 1996, plusieurs événements majeurs se sont produits dans la sous-région en général et au Niger en particulier.

Dans la sous-région, on peut retenir deux faits. D'abord il y a les deux hausses du prix du carburant au Nigeria auxquelles il faut ajouter la récente déréglementation des prix (décembre 98) qui a entraîné un triplement des prix à la pompe. A ce sujet, il convient de noter les menaces des menaces de grève des deux puissants syndicats (NUPENG et PENGASSEN) mais le gouvernement fédéral ne revient pas sur sa décision. Il s'avère particulièrement important de suivre l'évolution de cette crise dans les semaines à venir. D'ores et déjà, il y a une paralysie du trafic dans les zones frontalières et même, de sérieuses menaces pèsent aujourd'hui sur l'issue des cultures de contre-saison dans la zone de Diffa. Ensuite, il y a les négociations concernant l'application de la réglementation du transport dans les Etats de la CEDEAO. Celles-ci se sont traduites par des levées de certains postes de contrôle et donc théoriquement par une diminution des taxes informelles.

Au Niger, après le coût d'état survenu et les élections qui en ont suivies, il y a eu un redéploiement des forces de l'ordre le long des axes routiers. Celui-ci s'est traduit par une diminution des postes de contrôles sur certains axes contre une augmentation sur d'autres.

Ces différents événements ont eu une influence sur les coûts de transfert qui ne pouvait être appréhendés qu'à travers une mission de terrain. Malheureusement, avec le délai imparti, ceci n'a pas été possible et constitue une limite à l'estimation des marges qui mérite d'être signalée.

Jusqu'en 1996, on distingue 6 principaux circuits qui permettaient aux céréaliers d'intervenir sur le marché. Il s'agit des circuits reliant la zone de production de Maradi à Niamey, Tahoua et Agadez et ceux reliant la zone de production de Zinder à Agadez, Diffa mais également Niamey. Quant aux céréales, elles proviennent à la fois de la collecte locale mais aussi du Nigeria. Maradi, Zinder et Niamey servent alors de centres de regroupement. Au cours des deux dernières

campagnes de commercialisation, des difficultés d'approvisionnement sont apparues au Nigeria et, d'après le SIM, cette situation résulterait de la conjonction de facteurs portant sur la baisse de la pluviométrie et de l'inaccessibilité des petits producteurs aux intrants agricoles qui ne sont plus subventionnés. Pour leur approvisionnement, les céréaliers de Niamey se sont tournés vers le Mali et le Burkina. L'analyse des marges intégrera donc le cas de ces nouveaux circuits de commercialisation.

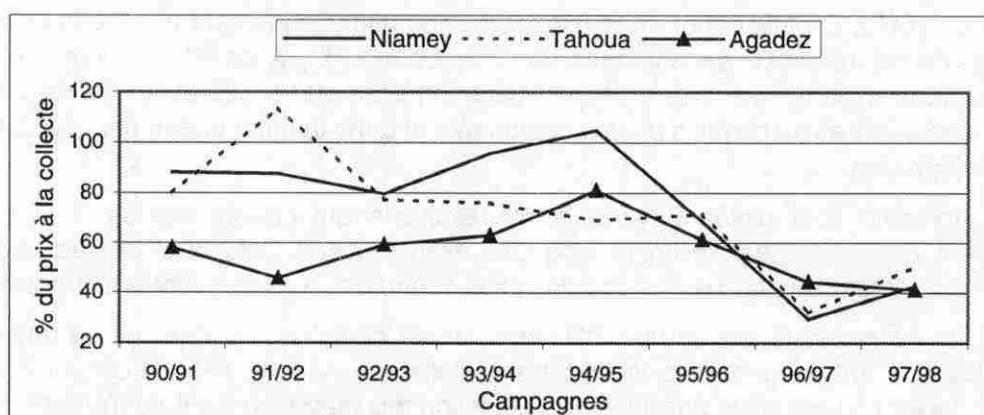
Traditionnellement, deux hypothèses sont formulées lors de l'estimation des marges bénéficiaires : la première porte sur une stratégie de stockage sur une période de 6 à 8 mois, tandis que la seconde porte sur une stratégie de rotation rapide des fonds et des grains. Au début des années 90, la première hypothèse a été écartée du fait du risque que représente le stockage à cause de la fréquentation du marché par les Nigérians. Avec la succession de mauvaises campagnes ces dernières années, cette hypothèse ne peut plus être écartée, même si les commerçants rencontrés à Niamey refusent de se prononcer. Cependant, le troisième volet de cette étude qui a porté sur les systèmes de production révèle des comportements spéculatifs de l'ordre de 2 à 3 mois, c'est-à-dire que le gros des achats s'effectue entre octobre et février et la revente à partir de mars. En l'absence d'autre élément d'appréciation, cette stratégie servira pour l'estimation des marges commerciales au cours des deux dernières campagnes de commercialisation (1996/97 et 1997/98).

1. Le cas de la rotation rapide

Dans le cas d'une stratégie de rotation rapide des fonds et des grains, l'évolution des marges brutes¹⁵ permet donc de voir que le fonctionnement des circuits s'est opéré différemment selon les acteurs considérés. D'un côté, il y a les circuits reliant la zone de production de Maradi à Niamey, Tahoua et Agadez, où l'on distingue deux périodes dans l'évolution des marges brutes (graphique n°17).

Une première, de 1990/91 à 1994/95, où les marges brutes oscillent entre 22 000 F CFA/tonne (46% du prix à la collecte) au niveau du circuit Maradi – Agadez et 50 000 F CFA/tonne (104% du prix à la collecte) au niveau du circuit Maradi – Tahoua en 1992/93. Au niveau du circuit Maradi – Niamey, on constate que durant la période, les marges ont été maintenues globalement aux environs de 40 000 F CFA/tonne soit en moyenne, plus de 80% du prix à la collecte.

Graphique 17 : Marges brutes estimées sous l'hypothèse d'une rotation rapide au niveau des circuits reliant Maradi à Niamey, Tahoua et Agadez



Source : Données SIM

¹⁵ Cf. Annexes n°7 et n°8 pour l'évolution du niveau des marges brutes au niveau des différents circuits en fonction des deux stratégies retenues.

Une seconde période couvrant les trois dernières campagnes de commercialisation, au cours desquelles, on note une baisse successive des marges en 1995/96 et 1996/97 avant de croître légèrement à la fin des 8 premiers mois de la campagne de commercialisation 97/98. Globalement, la tendance des marges est à la baisse au cours de cette seconde période.

En ce qui concerne les marges à l'importation, elles sont très faibles en cette période de récolte 98. La production céréalière étant très bonne, les importations céréalières portent essentiellement sur le maïs et l'on observe une marge brute qui n'excède guère 300 F CFA par sac de maïs importé du Nigeria et vendu à Maradi (tableau n°9).

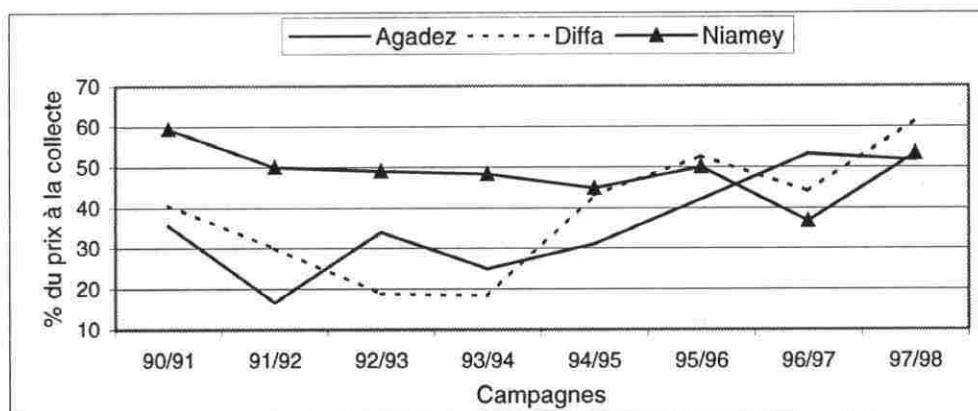
Tableau 9 : Elément de coûts dans le cas de la commercialisation du maïs importé de Jibia au Nigeria

Taux de change	155 Naira pour 1 000 F CFA
Prix d'achat à Jibia	1500 Naira soit 9 675 F CFA
Transport et manutention	100 Naira soit 645 F CFA
Prix de revient d'un sac	1600 Naira soit 10 300 F CFA
Prix de vente à Maradi	10 500 F CFA
Marge brute	200 F CFA

Source : D'après des enquêtes auprès des opérateurs le 06/12/98

De l'autre côté, il y a les circuits reliant la zone de production de Zinder à Agadez, Diffa et Niamey. L'évolution des marges brutes permet également de distinguer deux périodes. Entre 1990/91 et 1994/95, où l'on note une variation des marges qui oscillent entre 10 000 F CFA/tonne (19% du prix à la collecte) sur le circuit Zinder - Diffa en 1991/92 et 35 000 F CFA (59% du prix à la collecte) sur le circuit Zinder-Niamey en 1990/91. Puis, entre 1995/96 et 1997/98, où la tendance des marges est à la hausse (graphique n°18).

Graphique 18 : Marges brutes estimées sous l'hypothèse d'une rotation rapide au niveau des circuits reliant Zinder à Agadez, Diffa et Niamey

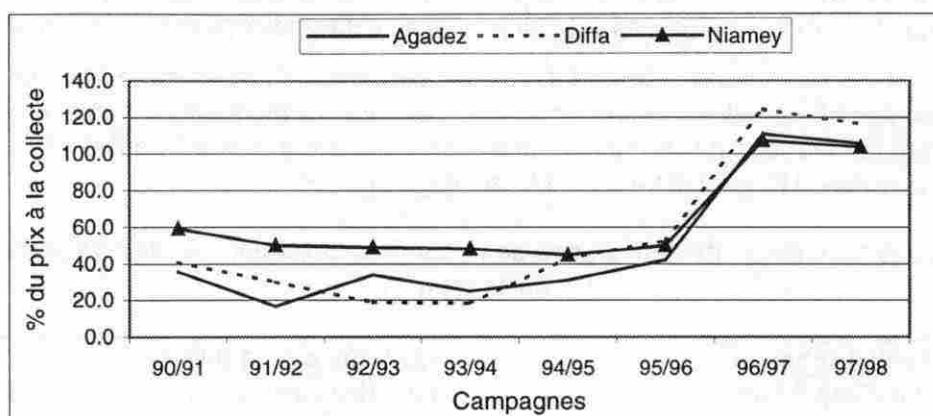


Source : Données SIM

2. Le cas du stockage

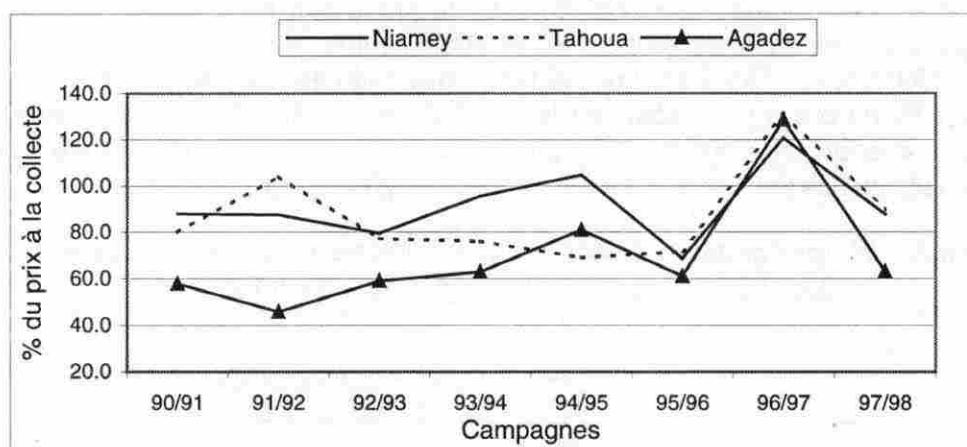
Si l'on part de l'hypothèse d'une stratégie de stockage de 3 à 4 mois, on constate une hausse des marges brutes au niveau de l'ensemble des circuits de commercialisation et en particulier ceux reliant la zone de production de Zinder à Agadez, Diffa et Niamey (graphique n°19). En effet, au cours des deux dernières campagnes de commercialisation, les marges franchissent la barre des 100% du prix à la collecte. La baisse des marges au niveau des circuits reliant Maradi à Niamey, Tahoua et Agadez (graphique n°20) peut être un des éléments qui expliquent la diversification des sources d'approvisionnement par les commerçants de Niamey.

Graphique 19 : Marges brutes estimées sous l'hypothèse d'une stratégie de stockages au cours des deux dernières campagnes de commercialisation



Source : Données SIM

Graphique 20 : Marges brutes avec stratégie de stockage au cours des deux dernières campagnes de commercialisation



Source : Données SIM

En ce qui concerne la diversification des sources d'approvisionnement, les enquêtes effectuées au Mali¹⁶ et auprès des commerçants de la ville de Niamey ont permis de reconstituer les circuits dominants. Les informations montrent que l'approvisionnement du Niger s'effectue à partir des marchés de Dougouolo et Kinperena via Gao en ce qui concerne le mil et Zangasso et M'Pessoba en ce qui concerne le maïs (annexe n°9). Les données de ces enquêtes ont été couplées avec celles des postes phytosanitaires pour repérer les circuits dominants et surtout les types de céréales qui y ont transité (tableau n°9). Il convient de préciser que l'antenne phytosanitaire de Ayorou permet l'enregistrement des importations en provenance exclusivement du Mali tandis que celle de Torodi permet l'enregistrement des importations en provenance, à la fois du Mali (via Ouagadougou), du Burkina Faso, du Ghana et ou de la Côte d'Ivoire.

¹⁶ Il s'agit d'informations provenant des enquêtes de F. Galtier qui était au Mali en août 98.

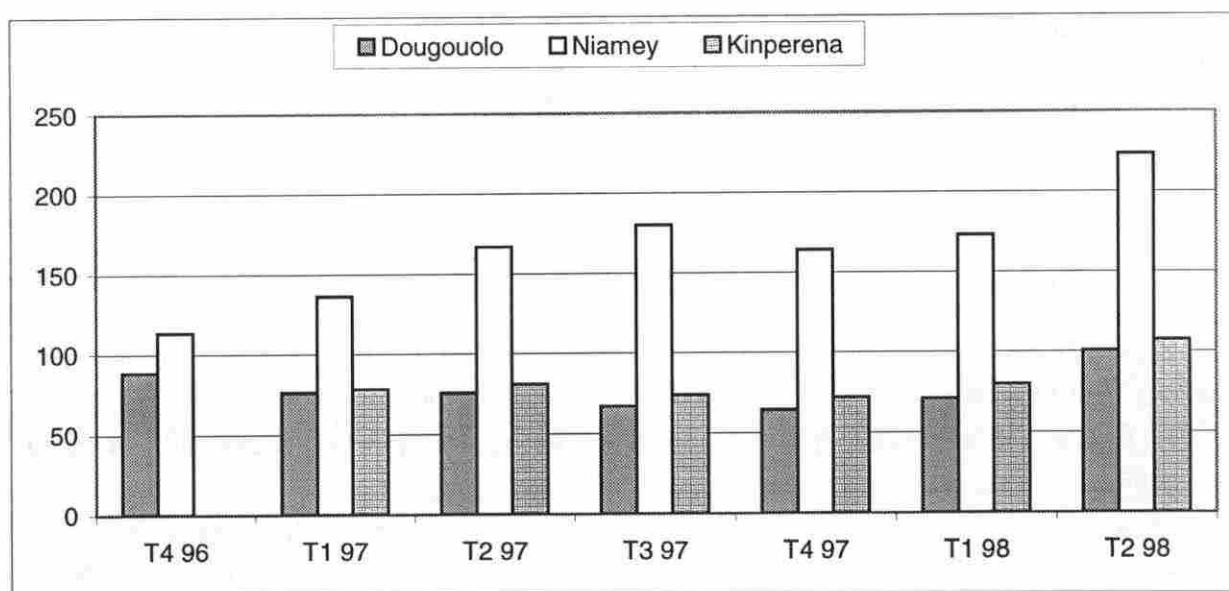
Tableau 10 : Importations céréalières enregistrées aux postes phytosanitaires de Torodi et Ayorou

Années	Trimestres	Antenne de Torodi			Antenne d'Ayorou		
		Mil	Maïs	Sorgho	Mil	Maïs	Sorgho
1997	Premier	0	0	0	0	0	0
	Second	945	0	0	0	0	0
	Troisième	2618	0	0	537	0	0
	Quatrième	3209	0	0	1119	0	0
1998	Total 97	6772	0	0	1656	0	0
	Premier	5306	18658	0	1013	2,8	1,3
	Second	8062	16936	40	3210	1,9	2
Sous-total 98		13368	35594	40	4223	4,7	3,3

Source : Données DPV

A la lecture de ce tableau, il ressort donc que c'est essentiellement du mil qui a été importé du Mali entre 1997 et la fin du premier semestre 98, ce qui confirme les propos des commerçants. De ce fait, on s'intéressera aux marges commerciales réalisées sur la vente de ce produit. L'évolution trimestrielle des prix à la collecte sur les marchés de Dougouolo et Kinperena et à la consommation sur le marché de Niamey (Complexe) se présente comme suit (graphique n°21).

Graphique 21 : Moyenne trimestrielle du prix du mil à la collecte à Dougouolo, Kinperena et à Niamey



Source : Données SIM Mali et Niger.

On note que les marges brutes sont passées en moyenne de 28% du prix d'achat au quatrième trimestre 96 à 116% au second trimestre 98 avec toutefois, un pic de 156% au troisième trimestre 97. En intégrant les différents coûts de commercialisation (30 000 à 40 000 F CFA/tonne pour le transport d'une tonne des régions de Dougouolo et Kinperena à Niamey), on note que les marges des commerçants sont passées d'un minimum de 14 900 F CFA/tonne au premier trimestre 97 à un maximum de 76 000 F CFA/tonne au second trimestre 98. Le niveau de la marge élevée explique probablement le refus des commerçants de répondre aux questions. Cette situation traduit le comportement oligopolistique des réseaux marchands qui importent à bas prix au Mali et alignent les prix des céréales sur les niveaux existants. Des informations récoltées auprès de l'ONG Afrique Verte permettent en effet de reconstituer la structure des coûts à l'importation qui se présente comme suit au mois de mai 98 (tableau n°11).

Tableau 11 : Eléments de coût pour l'importation d'une tonne de mil de Ségou à Niamey en mai 98

Eléments de coûts	Montant (f cfa)
Prix d'achat du mil à Ségou au Mali	13 500
Coût de transport de Ségou à Niamey	38 125
Manutention	500
Licence d'importation	2 500
Contrôle phytosanitaire	1 450
Taxe informelle	625
TOTAL	178 200

Source : Afrique Verte - Niamey

Ce tableau montre qu'au mois de mai 98, le prix de revient d'un sac de 100 Kg de mil importé de Ségou au Mali est de 17 820 F CFA. D'après les données du SIM, le sac se vendait à Niamey à 21 100 F CFA soit une marge nette de 3 280 F CFA/sac (32 800 F CFA/tonne). Il apparaît des marges nettes relativement élevées avec le commerce des céréales importées.

Cependant, il faut reconnaître aussi que les producteurs locaux ont bénéficié d'une hausse non négligeable des prix. En effet, si l'on compare le niveau des marges bénéficiaires avant et après la dévaluation, deux situations se présentent. Au niveau du circuit Zinder – Agadez, on note une hausse de plus de 150% faisant passer les marges de 15 000 à 43 000 F CFA/tonne. Dans le même temps, les producteurs bénéficient d'une hausse des prix de l'ordre de 58%. Au niveau du circuit Maradi – Niamey, la hausse est de seulement 13% faisant passer le niveau de la marge de 40 000 à 45 000 F CFA/tonne. Dans le même temps, les producteurs bénéficient d'une hausse des prix de 89%.

D. UNE PERIODE DE COLLECTE SOUMISE A L'INFLUENCE DE LA DEMANDE DU MOIS DU CAREME

Au Niger, le mois de jeûne communément appelé *Ramadan* voit la demande céréalière des ménages musulmans augmenter considérablement pour deux raisons essentielles :

- La première provient de la consommation de la bouillie de mil tous les soirs durant le mois du jeûne ;
- La seconde est d'ordre religieux et veut que chaque chef de ménage musulman enlève pour lui et toutes les personnes à sa charge, la *zakat el fitr* ou aumône de la rupture du jeûne. Cette zakat est prélevée en céréale la plus produite ou consommée en l'occurrence le mil. La quantité redistribuée est de 4 *moud'*⁷ par personne.

Le mois du jeûne est donc déterminant dans le niveau de la demande en céréales et en particulier du mil. En général, au cours de ce mois qui se caractérise par une hausse systématique des prix, on constate le franchissement d'un palier au cours d'une campagne de commercialisation donnée. Une fois ce niveau franchi, il est très rare de voir les prix redescendre en dessous de ce niveau (tableau n°12), sauf bien entendu les années de très bonne production ou d'importations massives.

⁷ Il s'agit d'une unité de mesure en fer avec une anse et dont il faut quatre mesures à ras bord pour remplir une "tia" de 2,5 kg (unité de mesure utilisée dans le commerce des céréales).

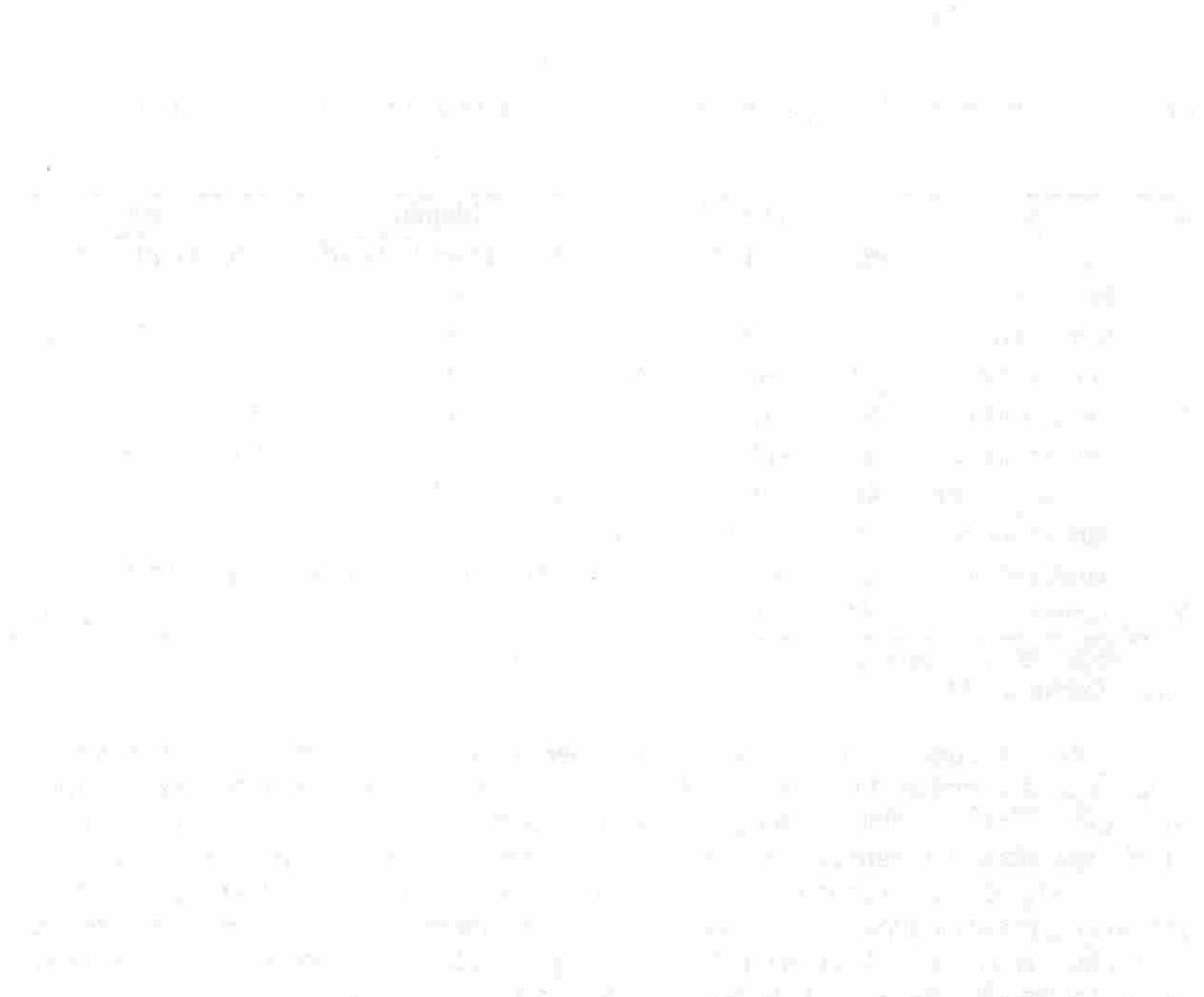
Tableau 12 : Prix du kg de mil pendant le mois de jeûne et écarts (%) par rapport aux mois encadrant

Année	Mois	Maradi			Niamey			Zinder		
		Prix	Ecart 1*	Ecart 2**	Prix	Ecart 1	Ecart 2	Prix	Ecart 1	Ecart 2
1990	Mars – avril	52	+6,1	+3,9	83	-2,5	0	54	+22,7	+6,9
1991	Mars – avril	62	+1,6	+37,1	91	+10	-31,9	69	+7,8	+4,3
1992	Février– mars	50	-4	+14	81	-1	0	51	-3,7	+2
1993	Février– mars	54	-1,8	-18,5	82	+14	0	60	+5,3	+23,3
1994	Février– mars	55	+14,6	+67,3	90	+15	-37,7	60	+42,9	-3,3
1995	Janvier –février	46	0	+6,5	83	+1,2	+3,6	56	0	3,6
1996	Janvier –février	66	+11,9	+9,1	96	+3	+8,3	73	+17,7	+9,6
1997	Janvier –février	103	+17	+8,7	131	+15	+12,2	115	+21,1	+14,8
1998	Janvier	141	+11	+53,9	167	+2,5	+25,7	142	+10,1	+19

* Ramadan /mois précédent et ** Mois d'après /Ramadan

Source : Données SIM

Depuis 1995, on constate donc que le fonctionnement du marché céréalier est soumis à l'influence de la demande au cours du mois de jeûne qui chevauche entre décembre et janvier, période qui correspond habituellement, soit à la pleine collecte, soit à la baisse sensible de celle-ci. Il s'ensuit alors, une hausse des prix qui franchissent un palier pendant le mois du jeûne. Durant les cinq dernières campagnes de commercialisation, les prix ne sont jamais descendus au niveau qui prévalait auparavant. Aussi, peut-on remarquer que jusqu'en 2005, la collecte des céréales aura lieu en période de Ramadan, ce qui ne sera pas sans conséquence sur le niveau des prix d'autant plus que les importations sont en baisse.



CONCLUSION GENERALE

L'étude sur la hausse des prix des céréales au Niger avait pour objectif de répondre à la question de la formation ou non d'un palier dans le niveau des prix ainsi que la formulation et la discussion des hypothèses sur les facteurs explicatifs des tendances constatées. Les réponses à ces différentes interrogations devraient être trouvées à travers deux démarches complémentaires : l'analyse des données statistiques et des enquêtes complémentaires avec les commerçants de la ville de Niamey.

Le traitement des données statistiques a conduit à analyser successivement l'évolution des prix courants des produits agricoles, puis celles de l'indice harmonisé des prix à la consommation et des indices par type de céréales. Il ressort de cette analyse une évolution contrastée des prix jusqu'en 1995. Ainsi, les prix qui ont augmenté au lendemain de la dévaluation sont très vite redescendus au niveau qui prévalait avant cet événement. Cette situation s'explique essentiellement, par la très bonne production céréalière enregistrée au Niger, mais aussi par la dépréciation de la monnaie nigériane (Naira) qui a favorisé les importations à faible coût. De 1990 à 1995, l'évolution du marché nigérien fait donc apparaître dans la plupart des cas, une tendance à la stationnarité des prix, voire une très légère hausse.

Cette tendance sera remise en cause à partir de 1996 où l'on note une importante hausse qui propulse les prix de l'ensemble des produits agricoles dans des proportions jamais atteintes depuis la libéralisation. Ainsi, à la fin du premier semestre 98, les prix de l'ensemble des céréales sèches ont doublé par rapport au niveau qui prévalait avant la dévaluation (moyenne 90-93). Quant au niébé, le prix a quadruplé voir quintuplé dans les principales zones de collecte de Maradi et Zinder. Cette flambée qui n'épargne ni les prix à la collecte ni ceux à la consommation semble bénéficier plus aux producteurs. Cependant, quand on sait que ces derniers sont acheteurs nets de céréales dans leur majorité, cette conclusion doit être relativisée et mérite des investigations complémentaires d'autant plus qu'elle pose le problème du rôle quelque peu ambigu que jouent les réseaux marchands. En effet, comment interpréter une telle intervention de ces acteurs généralement accusés de sous-payer les producteurs et de réaliser des marges excessives aux détriments des consommateurs ?

L'analyse montre à ce sujet que les producteurs bénéficient d'une hausse des prix plus importante que celle des prix à la consommation. Cette situation qui traduit une contraction probable des marges réalisées sur le commerce de la production locale est à mettre en relation avec la porosité extrême des réseaux marchands (il n'y a pas de limite tranchée entre le monde des marchands et celui des producteurs). Cependant, lorsqu'on intègre les importations céréalier, on voit des marges assez importantes dépassant parfois 100% du prix à l'achat. Cette situation résulte des risques encourus par les réseaux marchands, pour lesquels, les frontières nationales ne sont plus un obstacle aux échanges entre pays. Pour preuve, on peut mentionner la bonne intégration du marché au plan régional, en particulier avec les prix du mil¹⁸. Aussi, convient-il de mentionner la souplesse d'intervention des réseaux qui leur a permis de se tourner rapidement vers le Mali et le Burkina Faso dès que les difficultés d'approvisionnement sont apparues au Nigeria.

En ce qui concerne la formation du palier, on retiendra que les prix des céréales ont certes beaucoup augmenté ces dernières années, mais il convient de préciser que cette hausse intervient dans un contexte général inflationniste, en particulier à partir de 1995. Aussi, force est de constater que les prix ne sont pas encore stabilisés et de ce fait, il reste délicat de conclure à la formation du palier dans le niveau des prix sauf pour le riz. Néanmoins, avec des prix qui ont plus que doublé et une période de collecte soumise à l'influence du mois du jeûne et cela jusqu'à l'horizon 2005, on voit mal, ces prix redescendre à leur niveau d'avant la dévaluation. Cette hypothèse se confirme d'ailleurs avec les niveaux des prix observés en ce début de récolte 98

¹⁸ Cf. Annexe n°11 pour le détail des coefficients de corrélation entre différentes places de marché.

(tableau n°13). Ces prix représentent plus du double de ceux en vigueur avant la dévaluation et cela, malgré la très bonne campagne que le Niger vient d'enregistrer (200 000 tonnes d'excédent céréalier).

Tableau 13 : Prix à la collecte du mil entre juillet et octobre 98

Date	Zone de collecte de Maradi				Zone de collecte de Zinder			
	El Kolta	S. Yama	Tessaoua	Moyenne	Bakin Birgi	Dungass	Koundoumaoua	Moyenne
août-98	139	144	156	146	176	166	197	180
sept-98	98	80	84	87	108	137	138	128
oct-98	68	78	79	75	66	70	74	70
oct-93	34	30	34	33	32	30	30	31

Source : Données SIM/OPVN

Plusieurs facteurs expliquent alors cette tendance :

- ◆ En premier, il y a la baisse de la production céréalière avec trois campagnes agricoles (1994/95, 1995/96 et 1996/97) déficitaires à plus de 150 000 tonnes chacune.
- ◆ En second, il y a la baisse des importations malgré la diversification des sources d'approvisionnement.
- ◆ Troisièmement, il y a le retrait des céréaliers du Nigeria, ce qui a entraîné une contraction de l'offre.
- ◆ Enfin, on peut mentionner la forte intégration du marché au plan régional qui fait que pour un pays à l'équilibre précaire comme le Niger, l'évolution des prix ne pourra se faire en marge du vaste marché régional.

La tendance constatée a bien entendu engendré des réactions différentes selon les acteurs considérés. Ainsi, au lieu de favoriser une mise en marché des produits ou des réajustements dans les décisions d'emblavement des superficies, dans les zones où les ressources en eau ne permettent pas les cultures de contre-saison, la hausse des prix pousse les producteurs à privilégier la recherche de l'autosuffisance céréalière plutôt que la sécurité alimentaire. Dans la zone de vallées du département de Tahoua, les producteurs privilégient plutôt la sécurité alimentaire avec un développement de la culture d'oignon et de dolique mais surtout, un départ massif en exode qui est devenu une véritable activité génératrice de revenu.

Quant aux consommateurs urbains confrontés à la baisse de leur pouvoir d'achat et ceux des zones déficitaires, on assiste à des stratégies de substitution et de diversification de l'alimentation avec notamment, une consommation accrue de plantes sauvages et de farine de manioc dont les tonnages importés sont passés de 9 200 tonnes en 1996 à 17 500 tonnes en 1997 et à plus de 5 500 tonnes à la fin du mois d'avril 1998.

BIBLIOGRAPHIE

CILSS, 1997, Situation alimentaire céréalière dans les pays du CILSS : Exercice 1996/97, Niamey, DIAPER III, 32 p + annexes.

CILSS, 1997, Situation alimentaire céréalière dans les pays du CILSS : Exercice 1997/98, Niamey, DIAPER III, 44 p + annexes.

DSCN, 1995, Enquête de conjoncture sur l'agriculture et l'élevage 1993 : Rapport d'analyse, Niamey, PADEM, 75 p.

DSCN, 1998, Diverses publications mensuelles.

KI ZERBO B., 1997, La hausse du prix des céréales au Burkina Faso : Constat et analyse des changements institutionnels, Ouagadougou, CILSS, Club du Sahel, 47 p.

MAG/EL, 1998, Résultats définitifs, (EPER) : Campagne 1997/98, Niamey, DIAPER III, 18 p.

SAP/GC, 1998, Bulletin d'information sur la situation alimentaire, socio-économique, sanitaire et nutritionnelle. Numéro 35 du 25 juillet 1998. 24 p.

SIM, 1998, Diverses publications mensuelles

SIM, 1997, Annuaire des prix des céréales au Niger 1990-1996, Niamey, SIM/OPVN, 61 p.

SIM, 1998, Annuaire des prix des céréales et du niébé 1998, Niamey, SIM/OPVN, 42 p.

SIM, 1998, Bulletin semestriel d'analyse : octobre – mars 98, Niamey, 23 p + annexes.

TEFFT J., YADE M., CHOHN A., 1997, Evolution des prix relatifs et effets sur les revenus et la sécurité alimentaire suite à la dévaluation du franc CFA, Bamako, PRISAS.

Annexe 1 : Présentation des données statistiques

Les principales sources d'informations statistiques utilisées sont les suivantes.

♦ Les données de la Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux (DSCN)

Il s'agit de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation à Niamey (IHPC). Cet indice qui est publié tous les mois a remplacé à compter du 1^{er} juillet 98, l'ancien Indice des Prix à la consommation (IPC) calculé pour la ville de Niamey depuis le mois de décembre 1989. Il est dit harmonisé, car, il s'agit d'un indice calculé dans l'ensemble des pays de l'UEMOA.

Il est de type Laspeyres et couvre la consommation des ménages avec comme population de référence, l'ensemble des ménages africains résidant dans la Communauté Urbaine de Niamey et dont aucun membre ne travaille dans un organisme international.

Le panier de la ménagère comprend 346 variétés dont, 125 pour la fonction alimentation, 39 pour l'habillement, 13 pour le logement, 42 pour l'ameublement, 26 pour la santé, 28 pour le transport, 26 pour le loisir, 9 pour l'enseignement, 9 pour les hôtels et 26 pour les autres biens et services.

La nomenclature de cet indice est la suivante.

<u>Groupes</u>	<u>Sous-Groupes</u>	<u>Pondérations</u>
I. Produits alimentaires, boissons, tabacs	A. Céréales non transformées	4513
	B. Viandes	1602
	C. Poissons	108
	D. Condiments	492
	E. Légumes frais	225
	F. Fruits	77
	G. Lait	126
	H. Huiles	222
	I. Boissons	11
II. Articles d'habillements et articles chaussants		582
III. Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles		1389
IV. Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison		767
V. Santé		165
VI. Transports		1205
VII. Loisirs, spectacles et culture		218
VIII. Enseignement		155
IX. Hôtels, cafés, restaurants		475
X. Autres biens et services		531

♦ Les données de la Direction de la Protection des Végétaux (DPV)

La direction de la protection des végétaux (DPV) suit à travers ses antennes phytosanitaires, les flux d'importations et d'exportations du Niger. Les antennes ou postes phytosanitaires sont actuellement au nombre de 14 et leur répartition est la suivante :

1. Konni dans le département de Tahoua. Ce poste permet le suivi des échanges avec le Nigeria.
2. Gaya, Bangui et Dioundiou dans le département de Dosso. Ces antennes phytosanitaires permettent le suivi des échanges avec le Nigeria et le Bénin.
3. Dan Issa et Gazaoua dans le département de Maradi qui permettent le suivi des échanges avec le Nigeria.
4. Sassoumbroum, Magaria, Adaré, Matamèye dans le département de Zinder qui permettent le suivi des échanges avec le Nigeria.
5. Ayorou, Torodi dans le département de Tillabéry. Ces postes permettent le suivi des échanges respectivement avec le Mali et le Burkina.
6. Diffa qui permet le suivi d'une partie des échanges avec le Nigeria dans le département de Diffa.
7. Niamey aéroport dans la Communauté Urbaine de Niamey. Il permet de recenser tous les produits alimentaires qui rentrent dans la capitale par fret aérien.

Les produits suivis sont importants (plus de 60 produits) et sans être exhaustive ni par ordre d'importance, on peut donner la liste ci-après : tubercule manioc, farine manioc, mil, sorgho, maïs, patate douce, pomme de terre, farine de blé, igname, son de blé, poivrons, papayes, ananas, taro, arachide, tourteaux, canne à sucre, henné, moringa, orange, banane, noix de coco, courge, cola, tabac, choux, carotte, piment, tamarin, tomate, mangue, soumbala, oignon, ail, gomme arabique, dattes, tabac, niébé, arachide, blé, baobab, gingembre, épices, antimoine.

♦ Les données du Système d'Information sur le Marché des céréales (SIM)

Mis en place depuis 1989, le SIM collecte et diffuse des informations relatives au marché des céréales (mil, maïs, sorgho, riz, blé et paddy). Cinq types d'enquêtes sont actuellement en cours :

- l'enquête "suivi des prix", à travers laquelle sont collectés deux fois par mois : les prix de détail à la collecte et à la consommation, les prix au sac, les quantités offertes, les provenances et les destinations des produits ;
- l'enquête "poids des unités de mesures locales (UML)" qui a lieu toutes les six semaines. Elle permet l'étalonnage des UML ;
- l'enquête "suivi des poids des sacs" qui a lieu tous les mois. Elle permet l'étalonnage du poids des sacs.
- L'enquête hebdomadaire pour la diffusion des prix à la radio.
- Enfin, l'enquête Nord Nigeria qui a lieu deux fois par mois sur quatre marchés.

Dans le cadre de cette étude, les données utilisées portent essentiellement sur les moyennes mensuelles des prix du mil, du maïs, du sorgho, du riz et du niébé.

Annexe 2 : Liste détaillée des marchés retenus pour l'étude

Les marchés retenus dans le cadre de cette étude sont au nombre de 21 et leur typologie et répartition est la suivante.

- ◆ **6 Marchés de collecte** : El Kolta, Tessaoua et Sarkin Yama dans la zone de production de Maradi et Koundoumaoua ; Bakin Birgi et Dungass dans la zone de production de Zinder.
- ◆ **8 marchés de centres urbains** : Agadez, Katako pour la ville de Niamey, Maradi, Zinder, Dosso, Diffa, Tillabéry et Tahoua.
- ◆ **1 marché de regroupement** : Tounfafi dans le département de Tahoua.
- ◆ **6 marchés de zones déficitaires** : Ouallam dans le département de Tillabéry, Tchirozérine dans le département d'Agadez, N'Guigmi dans le département de Diffa, Bouza dans le département de Tahoua, Dakoro dans le département de Maradi et Loga dans le département de Dosso.

Ce choix a été fait compte tenu de la structure du marché et surtout pour bien mettre en évidence la spatialisation des phénomènes observés.

Annexe 3 : Indices annuels du prix du mil sur l'échantillon de marchés

Principales villes du pays

Année	Mil							Niamey		
	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéry	Zinder	Mil	Sorgho	Riz
1990	57	56	64	60	67	61	57	72,2	52,4	66,6
1991	69	71	69	69	69	67	67	76,1	76,4	66,9
1992	61	60	69	68	65	52	58	72,9	74,5	66,9
1993	56	42	62	56	62	51	55	65,6	64,8	66,9
1994	67	64	71	63	65	67	63	77,5	64,3	85,0
1995	67	74	73	62	62	69	64	72,1	75,9	96,8
1996	100	100	100	100	100	100	100	100,0	100,0	100,0
1997	137,5	140,5	152,7	149,4	131,5	116,7	142,9	134,7	136,0	93,6
1998	172	175	167	205	180	163	163	165,3	147,5	97,5

Source : Données DSCN et SIM

Tounfafi et zones déficitaires

Année	Tounfafi	Tchirozérine	N'Guiguimi	Loga	Dakoro	Bouza	Ouallam
1990	69	57	64	73	69	68	70
1991	74	66	73	80	76	73	88
1992	72	63	67	86	65	73	74
1993	60	59	55	65	63	63	67
1994	71	66	78	69	77	68	78
1995	66	68	76	71	59	67	71
1996	100	100	100	100	100	100	100
1997	145	134	127	131	144	134	142
1998	213	149	150	173	187	190	161

Source : Données DSCN et SIM

Annexe 4 : Evolution du prix du mil pendant les périodes de récolte et de soudure par campagne agricole sur les marchés des centres urbains et des zones déficitaires (F CFA/Kg)

Marchés des centres urbains (prix à la consommation)

Campagnes	Agadez	Zinder	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Niamey	Tillabéry
Récolte	Soudure	Récolte	Soudure	Récolte	Soudure	Récolte	Soudure	Récolte
1990/91	66	91	55	78	61	97	73	94
1991/92	60	86	-	69	50	95	66	94
1992/93	55	77	48	-	77	52	72	81
1993/94	72	92	50	73	54	91	67	81
1994/95	54	85	44	69	44	91	63	94
1995/96	70	134	53	-	67	99	71	146
1996/97	106	187	-	-	88	153	118	197
1997/98	156	228	129	177	175	240	168	-
						-	119	183
						137	137	234
							166	232
								167
								290

Source : Données S/M

Marchés des zones déficitaires (prix à la consommation)

Campagnes	Ouallam	Bouza	Dakoro	Loga	N'Guiguiimi	Tchirozérine
Récolte	Soudure	Récolte	Soudure	Récolte	Soudure	Récolte
1990/91	94	127	62	85	51	79
1991/92	-	108	48	99	72	73
1992/93	-	-	57	58	44	84
1993/94	79	110	58	81	49	77
1994/95	73	97	57	77	44	52
1995/96	87	-	56	121	51	177
1996/97	-	-	95	164	110	187
1997/98	161	221	131	219	107	175
					119	119
					234	234
					142	142
					-	170
						-

Source : Données S/M

Annexe 5 : Prix annuel moyen du mil et du maïs au détail à la consommation dans les différentes zones du pays

Maïs dans les centres urbains

Campagnes	Niamey	Maradi	Zinder	Tahoua	Agadez	Dosso	Diffa
1990/91	96,8	66,4	72,3	98,1	85,8	88,2	83,3
1991/92	90,3	69,3	74,5	95,0	87,7	79,8	82,9
1992/93	80,4	54,8	62,3	83,2	78,1	71,3	56,8
1993/94	81,2	51,6	58,4	76,0	75,5	72,3	72,4
1994/95	104,3	76,0	83,2	99,5	101,5	101,7	92,9
1995/96	125,3	93,6	103,5	127,4	124,4	124,7	131,7
1996/97	163,4	141,3	140,7	175,1	164,8	165,6	178,5
1997/98	176,8	160,3	159,8	199,1	191,0	174,4	199,1
Prix moyen	114,8	89,2	94,3	119,2	113,6	109,7	112,2

Source : Données SIM

Mil dans la zone de production de Maradi

Campagnes	1990/91	1991/92	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97	1997/98
Collecte	39,3	41,6	41,6	31,4	33,3	47,6	37,4	109,0
Pré soudure	52,3	43,0	42,7	45,1	42,0	64,0	103,0	135,5
Soudure	53,4	54,9	46,9	54,3	47,9	81,5	122,6	158,0
Moyenne annuelle	50	48	44	46	42	67	95	131
Ecart type	9,07	9,51	5,57	10,90	6,64	16,58	38,46	22,58
Coef. Variation (%)	18,31	19,98	12,62	23,96	15,69	24,67	40,58	17,21

Source : Données SIM

Mil dans la zone de production de Zinder

Campagnes	1990/91	1991/92	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97	1997/98
Collecte	40,8	38,2	41,1	29,9	35,3	51,8	39,0	101,7
Pré soudure	56,0	40,6	43,3	43,0	44,2	66,4	104,5	128,1
Soudure	61,4	51,4	45,7	53,9	58,0	97,0	132,0	168
Moyenne annuelle	54	45	44	44	48	76	100	127
Ecart type	9,62	8,18	3,76	10,81	10,17	22,18	41,43	27,69
Coef. Variation (%)	17,67	18,39	8,60	24,42	21,32	29,37	41,60	21,83

Source : Données SIM

Annexe 6 : Coefficients de variation des prix du mil et du maïs dans les différentes zones du pays

Maïs dans les zones urbaines

Campagnes	Niamey	Maradi	Zinder	Tahoua	Agadez	Dosso	Diffa
1990/91	17,5	14,5	15,4	10,5	8,3	13,7	20,6
1991/92	12,8	19,4	19,3	7,6	13,2	21,2	15,0
1992/93	7,4	20,2	11,9	10,6	13,3	10,2	12,8
1993/94	15,2	15,7	15,3	14,3	18,7	16,2	28,1
1994/95	19,5	25,4	22,6	20,6	19,8	20,1	27,4
1995/96	13,9	16,4	19,8	11,4	11,4	12,1	15,8
1996/97	14,5	16,9	21,0	18,2	15,7	14,5	19,4
1997/98*	13,1	9,0	9,4	10,3	12,2	5,6	14,7
1990-1998	33,23	44,67	40,52	37,22	37,69	37,19	47,82

*Les données de cette campagne couvre la période d'octobre 97 à juin 98.

Source : Données SIM

Annexe 7 : Evolution des marges bénéficiaires au niveau des principaux circuits de commercialisation (F CFA/tonne)

Marges au niveau des circuits Maradi - Niamey, Maradi - Tahoua et Maradi – Tahoua (rotation rapide des fonds et des grains)

Campagnes agricoles	Prix à la collecte dans la zone de Maradi	Prix de vente à Niamey	Prix de vente à Agadez	Prix de vente à Tahoua	Marges brutes réalisées sur les ventes à Niamey	Tahoua	Agadez
1990/91	50 000	94 000	79 000	90 000	44 000	40 000	29 000
1990/91	48 000	90 000	70 000	78 000	42 000	50 000	22 000
1991/92	44 000	79 000	70 000	78 000	35 000	34 000	26 000
1993/94	46 000	89 000	75 000	81 000	44 000	35 000	29 000
1994/95	42 000	86 000	76 000	71 000	44 000	29 000	34 000
1995/96	67 000	114 000	108 000	115 000	46 000	48 000	41 000
1996/97	115 000	149 000	166 000	152 000	34 000	37 000	51 000
1997/98*	131 000	187 000	185 000	197 000	56 000	66 000	54 000

*Les données de cette campagne couvre la période d'octobre 97 à juin 98.

Source : Données SIM

Marges au niveau des circuits Maradi - Niamey, Maradi - Tahoua et Maradi – Tahoua (stratégie de stockage de 3 à 4 mois)

Campagnes agricoles	Prix à la collecte dans la zone de Maradi	Prix de vente à Niamey	Prix de vente à Agadez	Prix de vente à Tahoua	Marges brutes réalisées sur les ventes à Niamey	Tahoua	Agadez
1996/97	77 000	170 000	173 000	176 000	93 000	96 000	99 000
1997/98*	114 000	214 000	216 000	186 000	100 000	102 000	72 000

*Les données de cette campagne couvre la période d'octobre 97 à juin 98.

Source : Données SIM

Annexe 8 : Evolution des marges bénéficiaires au niveau des principaux circuits de commercialisation (F CFA/tonne)

Marges bénéficiaires au niveau des circuits Zinder- Agadez, Zinder – Diffa et Zinder – Niamey (F CFA/tonne)

Campagnes	Prix à la collecte	Prix de vente à	Prix de vente à	Prix de vente à	Marges brutes réalisée sur les ventes à		
	Zone de Zinder	Agadez	Diffa	Niamey	Agadez	Diffa	Niamey
1990/91	59 000	79 000	83 000	94 000	21 000	24 000	35 000
1990/91	60 000	70 000	78 000	90 000	10 000	18 000	30 000
1991/92	53 000	70 000	54 000	79 000	18 000	10 000	26 000
1993/94	60 000	75 000	71 000	89 000	15 000	11 000	29 000
1994/95	58 000	76 000	83 000	86 000	18 000	25 000	26 000
1995/96	76 000	108 000	116 000	114 000	32 000	40 000	38 000
1996/97	109 000	166 000	157 000	149 000	58 000	48 000	40 000
1997/98*	122 000	185 000	197 000	187 000	63 000	75 000	65 000

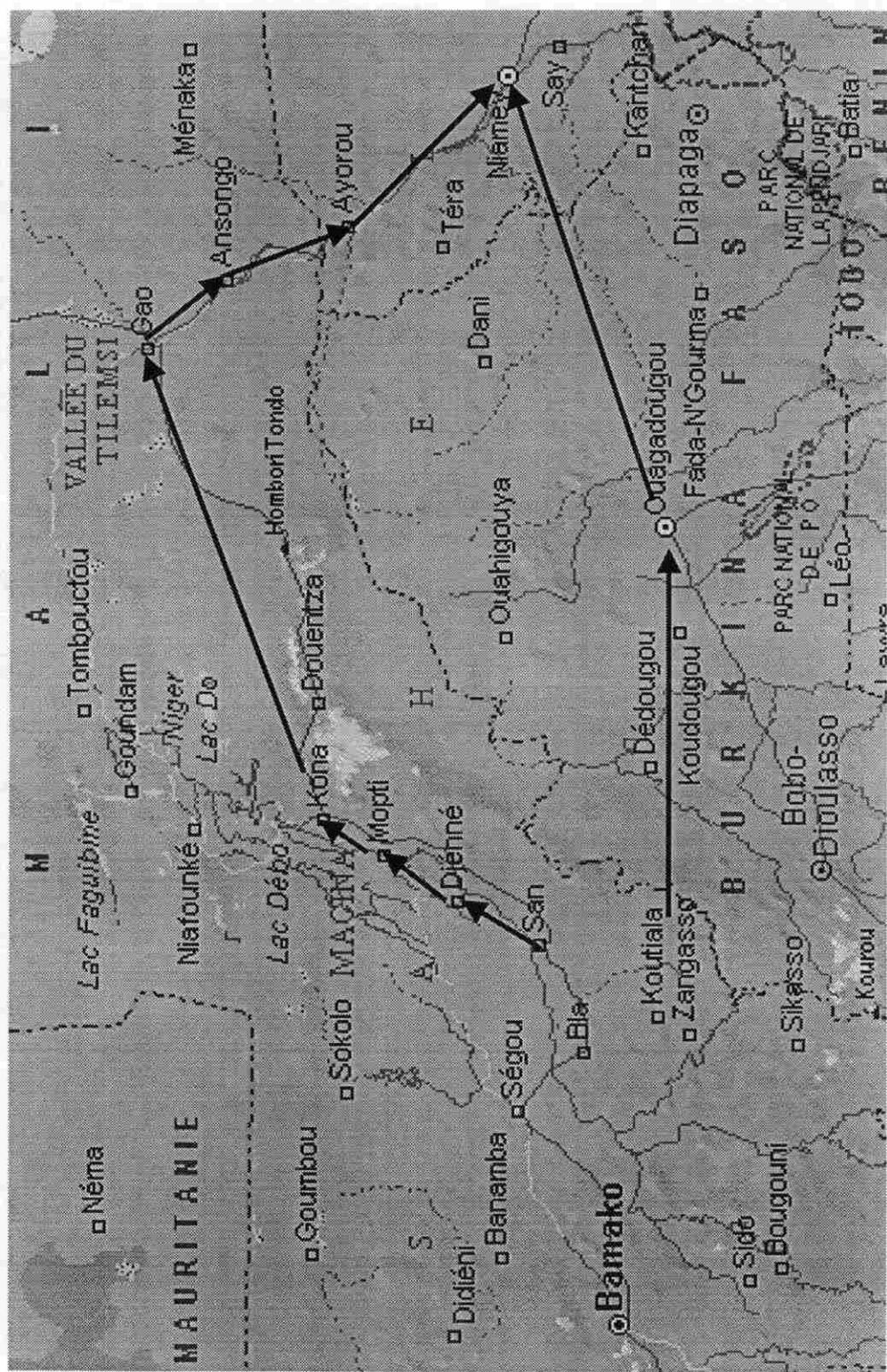
*Les données de cette campagne couvre la période d'octobre 97 à juin 98.

Source : D'après les données du SIM

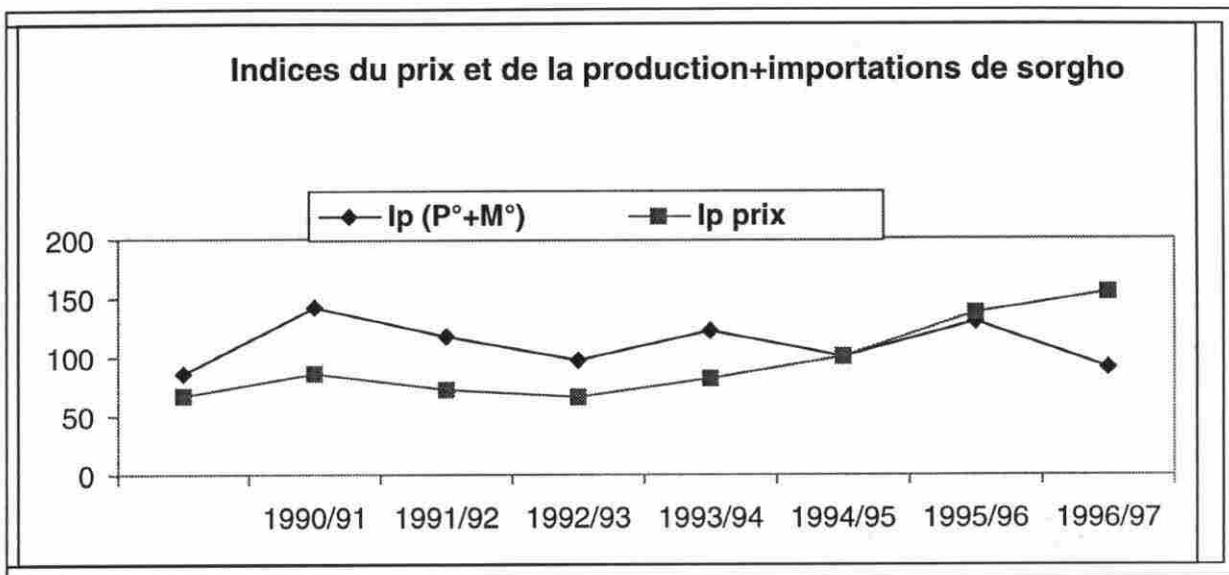
Marges au niveau des circuits Maradi - Niamey, Maradi - Tahoua et Maradi – Tahoua (stratégie de stockage de 3 à 4 mois)

Campagnes agricoles	Prix à la collecte dans la zone de Zinder	Prix de vente à Agadez	Prix de vente à Diffa	Prix de vente à Niamey	Marges brutes réalisées sur les ventes à		
					Agadez	Diffa	Niamey
1996/97	82 000	173 000	184 000	170 000	91 000	102 000	88 000
1997/98*	105 000	216 000	227 000	214 000	111 000	122 000	109 000

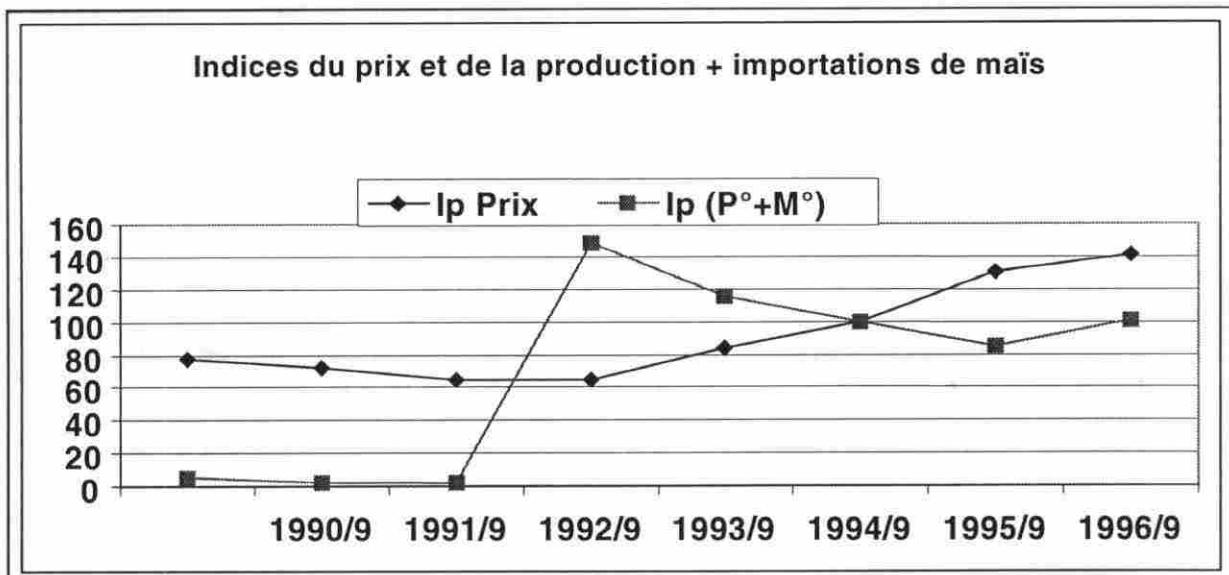
Annexe 9 : Principaux circuits d'importation des céréales à partir du Mali par les céréaliers de Niamey
 (Echelle : 1 cm pour 100 km)



Annexe 10 : Indices des prix et des productions augmentées des importations pour le maïs et le sorgho au cours des années 90



Source : Données SIM, MAG/EL et DPV



Source : Données SIM, MAG/EL et DPV

Annexe 11 : Production de mil, sorgho et niébé et coefficients de corrélation des prix du mil et du maïs

Productions agricoles dans les départements de Maradi et Zinder (milliers de tonnes)

Années	Mil		Sorgho		Niébé	
	Maradi	Zinder	Maradi	Zinder	Maradi	Zinder
1990/91	383	387	146	141	59	94
1991/92	401	321	68	171	34	88
1993/94	236	208	46	69	18	72
1994/95					57	160
1995/96					41	82
1996/97					58	54
1997/98	369	285	84	141	35	36

Source : Données MAG /EL

Coefficients de corrélation des prix du mil

	Niamey	Bamako	Dantokpa	Dougou	Kinperena	Malanville	Maradi	M'Pebossa	Zangasso	Zinder
Niamey	1	0,792	0,789	0,702	0,598	0,792	0,959	0,653	0,651	0,968
Bamako		1	0,688	0,956	0,827	0,591	0,849	0,860	0,841	0,814
Dantokpa			1	0,626	0,632	0,832	0,833	0,675	0,694	0,844
Dougou				1	0,889	0,514	0,769	0,920	0,859	0,728
Kinperena					1	0,570	0,651	0,945	0,941	0,630
Malanville						1	0,768	0,581	0,606	0,779
Maradi							1	0,713	0,712	0,978
M'Pebossa								1	0,993	0,699
Zangasso									1	0,699
Zinder										1

Source : Données SIM Mali et Niger

Coefficients de corrélation des prix du maïs

	Niamey	Bamako	Dantokpa	Kano	Malanville	Maradi	Zinder
Niamey	1	0,610	0,442	0,061	0,268	0,716	0,715
Bamako		1	0,106	-0,006	0,356	0,491	0,512
Dantokpa			1	0,126	0,554	0,584	0,409
Kano				1	-0,336	-0,109	-0,098
Malanville					1	0,356	0,223
Maradi						1	0,907
Zinder							1

Source : Données SIM Mali et Niger